Les ARDENNES en marche

Innovation : la fibre ardennaise

Insertion : construire pour se reconstruire

La Finlande **à votre porte !**

Le Magazine du Département - Printemps 2016

ARDENNES
Conseil Départemental

CIRCUIT DES ARDENNES INTERNATIONAL

Ardenne

8, 9 ET 10 AVRIL 2016

ÉTAPE 1
Crêtes Préardennaises
Rocquigny > Poix-Terron
173 Km

ÉTAPE 2
Ardennes Rives de Meuse
Fumay > Revin
180 Km

ÉTAPE 3
Ardennes Métropole
Sedan > Charleville
190 Km

Le Conseil départemental, partenaire du maillot des grimpeurs !

CIRCUIT DES ARDENNES International

ARDENNES
Conseil Départemental

L'avenir de notre pays ne se joue pas dans les seules métropoles

Lors de son passage à l'émission La voix est libre, le 27 février dernier, Benoît Huré a rappelé son engagement pour l'avenir des Départements

Au cours des deux dernières années, le paysage institutionnel des territoires français a été bouleversé en profondeur. La réforme des compétences publiques, notamment départementales, a été mise en œuvre avec les lois MAPTAM et NOTRe, s'ajoutant au redécoupage des cantons (19 au lieu de 37 dans les Ardennes) et à la réforme de l'élection des conseillers en binôme (38 élus au lieu de 37). Il s'y ajoute le regroupement des intercommunalités sur des périmètres différents et la fusion des anciennes régions, sans pour autant réduire le nombre des conseillers régionaux. Mais au final les Ardennes ne comptent plus que 7 élus sur 169 présents à Strasbourg. Le parti pris du Gouvernement est de privilégier le critère du nombre d'habitants au détriment de la représentativité des territoires les moins densément peuplés. Les économies vantées et escomptées ne sont pas au rendez-vous et vraisemblablement il y aura plutôt des dépenses supplémentaires. Mais les interventions économiques volontaires du Conseil départemental pour soutenir les investissements et l'emploi dans les Ardennes nous sont désormais interdites... La dévitalisation un temps programmée des Départements, prélude à leur disparition toujours souhaitée par certains, se transforme en asphyxie financière, sous le poids des dépenses de solidarité sociale mal compensées par l'Etat, dans un contexte de crise durable et de chômage toujours élevé.

L'élu de proximité, autrefois identifié et responsable devant les électeurs, est de plus en plus déconnecté et éloigné des réalités quotidiennes, au risque d'une dangereuse rupture de confiance entre la population et nos institutions, dont les moyens d'action se réduisent visiblement, alors que le contribuable serait toujours plus sollicité. L'éloignement progressif des lieux de pouvoir et de décision renforce ce sentiment d'abandon et de frustration. Deux exemples : le réseau routier national dans les Ardennes est (et reste !) géré depuis Lille : chacun peut voir le recul du service rendu, bien avant l'ouverture de l'A304. Quant à la SNCF, elle considère qu'elle peut impunément et sans prévenir supprimer chez nous des trains vers Givet ou Hirson, et donc des correspondances, pour transférer les conducteurs vers l'Ile de France...

« L'attachement des Français à leur département est réel. »

Pourtant l'attachement manifesté par la grande majorité des Français à leur département est réel et incontestable. La seule entité qui en est l'expression démocratique est le Conseil départemental, même privée de certaines compétences vitales pour notre territoire. Alors que l'industrie, pilier de notre économie ardennaise où elle reste capable de belles performances à l'export, n'était plus depuis longtemps une priorité nationale, ce qui est très regrettable, c'est aujourd'hui l'agriculture française, pourtant enjeu de souveraineté alimentaire et autre source d'activité essentielle pour les Ardennes, qui perd progressivement pied en Europe et dans le monde. Parce que certains ignorent ce qu'est la ruralité et le tissu d'activité avec les nombreux emplois de proximité qu'elle autorise et qui font eux aussi vivre notre pays. C'est ce secteur que le Département soutient aussi depuis toujours.

Ce numéro des Ardennes en marche offre une nouvelle fois un panorama diversifié des initiatives locales et innovantes, souvent exemplaires, nées dans notre département, alors que beaucoup de beaux esprits affirment au nom de leur conception de la modernité que hors des grandes métropoles, point de salut ni de bonheur possible... Loin de vouloir alimenter une quelconque opposition entre l'urbain et le rural qui doivent se compléter pour le bien de tous, je pose la question : quel futur imagine-t-on pour les territoires comme le nôtre qui contribue à l'attractivité et à la richesse de notre pays et façonne son identité multiple ?

Je suis plus que jamais convaincu qu'il nous faut voir loin et continuer de croire à un avenir pour tous nos départements, pour les Ardennes et pour leurs habitants, qui doivent contribuer demain comme hier à la prospérité de la France. C'est pour cela que le Conseil départemental se bat chaque jour depuis plus de trente ans et continuera de le faire demain.

Benoît HURÉ
Président du Conseil départemental
Sénateur des Ardennes

Sommaire

LES ARDENNES EN MARCHE > PRINTEMPS 2016

ÉDITO 1

SOMMAIRE 2

LES ARDENNES EN BRÈVES 3

ON VOUS EXPLIQUE...
les étapes de la rénovation urbaine 6

EN CHIFFRES ET EN LETTRES
L'association Droit de cité 08 8

INNOVATION : LA FIBRE ARDENNAISE

Entretien avec le groupement Ardennes Design Industries 10

VALODEA : les déchets, matière à progrès 12

Le Très Haut Débit dans les Ardennes 14

MDPH, l'autonomie éclairée 16

Tarkett, la vedette des revêtements de sol 18

Vanessa Ponsin, l'éleveuse qui faisait des cosmétiques... 20

L'innovation par la formation 22

ÉDUCATION
L'Ecole de la deuxième chance de Fumay 24

SOLIDARITÉ
Espace Environnement 08 cultive l'emploi durable 26

ON A TESTÉ POUR VOUS...
Les chalets finlandais de Balaives-et-Butz 28

UN CHANTIER A LA LOUPE
les grands projets 2016 du Département 30

CES AGENTS 008...
157 métiers à votre service ! 32

NOS CANTONS EN ACTION 34

LA PAROLE AUX ÉLUS 38

UN JOUR À...
la Maison des Solidarités de Vouziers 39

SPORT

Ardennes Méga Trail : au sommet de l'effort ! 42

CULTURE ET PATRIMOINE
Ces Ardennais aux mains vertes 44

Sur les bancs du Musée de l'école d'hier 46

PAPILLES ARDENNAISES
Rouleau de printemps à l'ardennaise 48

À L'AFFICHE... 49

Retrouvez en pages centrales l'agenda de vos sorties de mars à septembre !

Photo de couverture : Fibre optique - Fotolia

LES ARDENNES EN MARCHE
Magazine du Conseil départemental des Ardennes.
Hôtel du Département
CS 20001
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex
Tél. 03 24 59 60 60.
Directeur de la Publication : Benoît Huré,
Président du Conseil départemental des Ardennes.
Directrice Déléguée de la Publication :
Élisabeth Faille, Vice-Présidente du Conseil départemental des Ardennes.
Réalisation : Christiane Dufossé,
Directeur Général des Services Départementaux.
Rédaction en Chef : Mathilde Lecrique
Rédaction : Catherine Fagart, Jean Villemin, Anne-Sophie Hugon, Jérémy Morvan
Photographies : Bruno Gouhoury, Jean-Marie Lecomte, Direction de la Communication.
PAO : Thomas Sturm.
Impression : SIB imprimerie, 62205 Boulogne-sur-Mer.
Distribution : MEDIAPOST.
Tirage : 139.000 exemplaires.
Coût : 0,32 € l'exemplaire ;
0,16 € par habitant.
Coût du supplément encarté : 0,06 € l'exemplaire
Magazine distribué gratuitement.
Dépôt légal : mars 2016. ISSN : 1283-8330.

PEFC 10-31-2009 Certifié PEFC pefc-france.org

Imprimé sur du papier PEFC, issu de forêts gérées durablement.

PRINT ENVIRONNEMENT

2011-B-52-01

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres, faites-le nous savoir en remplissant le formulaire disponible sur le www.cd08.fr

MUSÉE GUERRE ET PAIX : ESCALE PARISIENNE AVANT LA RÉOUVERTURE...

Du 12 au 14 février dernier, le Musée Guerre et Paix en Ardennes a révélé quelques-uns de ses trésors au Salon Vivre l'Histoire à Paris. Ce rendez-vous, destiné à faire découvrir ou redécouvrir d'une manière ludique l'Histoire de France à travers une série d'animations et d'ateliers pour tous les âges et tous les goûts, a rassemblé sur 3 jours plus de 100 exposants de l'univers du loisir historique et près de 10.000 visiteurs. De quoi patienter jusqu'à la réouverture du musée.

LES BONS CONSEILS DE L'ADIL 08

L'Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL) offre aux particuliers, professionnels et institutionnels, un conseil sur toutes les questions ou demandes d'information sur le logement, qu'elles soient de nature juridique, financière ou fiscale. Sa spécificité : une information juridique efficace, neutre et gratuite, qui s'adresse autant aux locataires, aux propriétaires occupants qu'aux bailleurs. L'ADIL accueille le public à son siège carolomacérien, situé au 6 rue Noël, les lundis de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, avec ou sans rendez-vous. Des permanences décentralisées existent également :

- **à Sedan**, dans les locaux de la Maison communautaire (située Promenoir des Prêtres), chaque 1er et 3e mardi du mois, de 14h à 16h
- **à Carignan**, dans les locaux de la Communauté de communes des Portes du Luxembourg, chaque 1er jeudi des mois de janvier, mai et novembre, de 15h à 17h.
- **à Rocroi**, dans les locaux de la Maison des Solidarités, chaque 1er jeudi des mois d'avril et octobre, de 15h à 17h.
- **Signy l'Abbaye, à la mairie**, chaque 1er jeudi de février et juin, de 15h à 17h.
- **à Vouziers, au CCAS**, chaque 1er jeudi des mois de mars et septembre, de 15h à 17h.

Pour assister aux permanences à Carignan, Rocroi, Signy-l'Abbaye ou Vouziers, vous devez obligatoirement contacter l'ADIL08 pour prendre un rendez-vous.

+ d'infos : 03.24.58.28.92

149

C'est le nombre d'ordinateurs mis à la disposition d'une vingtaine de structures du territoire par le Conseil départemental en 2015. En effet, depuis 30 ans, le Département aide certaines associations, établissements scolaires et communes via le prêt de matériel informatique. Ce dispositif leur permet de s'équiper à moindre coût. Une autre forme de soutien bienvenue dans un contexte de baisse des subventions.

5.000 €

C'est le montant de la subvention accordée par le Département à l'association *La Pellicule Ensorcelée* pour la création de productions cinématographiques dans le cadre de la commémoration de la Grande guerre.

+ d'infos :
www.lapelliculeensorcelee.org

DROIT DE CITÉ 08 CONFORTE SON RÉSEAU DE PARTENAIRES

Le 26 février dernier, le Président Huré a accompagné la signature de conventions entre l'association Droit de cité 08 et des grands groupes nationaux, afin de faciliter l'insertion des jeunes issus des quartiers de la politique de la ville. Parmi les signataires : Habitat 08, Hanon Systems, Janus France, Randstad France et, c'est une première, l'Armée française.
Hamid Mohand Kaci, le président de l'antenne ardennaise de Droit de cité, mais également président de l'entité nationale, voit dans ces signatures « une belle opportunité qui va permettre à de nombreux jeunes de faire leurs preuves dans le monde du travail. » La devise de Droit de cité 08, « on ne roule pour personne, mais on dialogue avec tout le monde », a vraiment pris tout son sens lors de cette journée.

Retrouvez une présentation de l'association en page 8.

SUIVEZ LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES SUR TWITTER !

Retrouvez dès maintenant toute l'actualité et les infos pratiques du Département en temps réel sur le réseau social twitter : **Ardennes CD08 /@ardennescd08**. Pensé comme un nouvel espace de rencontre basé sur l'information, le twitter du Conseil départemental permet de maintenir un contact permanent et instantané avec vous et toutes celles et ceux qui participent activement au dynamisme des Ardennes. Le 19 février dernier, l'opération #1ville1film a permis au Département de se faire connaître en détournant certains titres de films à la sauce ardennaise et ainsi de placer au box-office des communes peu médiatisées : La ruée vers #Liart, Le goût des #Authe, #Chéhéry j'ai rétréci les gosses, Les #Quatre-Champs coups ou encore #Bogny and Clyde...
Ceux qui n'ont pas de compte twitter peuvent suivre l'actu du Département et des Ardennes sur notre page facebook © **''Les Ardennes : le Département (page officielle)''**.

DE LA PRÉVENTION SUR LES RISQUES AUDITIFS DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis 4 ans, le Département s'associe à la campagne Mobily'Son, le rendez-vous annuel de la sensibilisation des risques auditifs liés à l'écoute de musique nomade. « Moins fort, moins souvent mais pour longtemps ! », tel est le slogan adressé à tous les élèves utilisant les transports scolaires. En partenariat avec le Conseil départemental, l'opération Mobily'Son a été initiée par le PolCA (Pôle Régional des Musiques Actuelles de Champagne-Ardenne) qui cherche à développer la prévention auprès des publics les plus jeunes et les plus exposés avec deux supports : une affiche apposée dans tous les bus scolaires du territoire et un site internet dédié. L'écoute nomade est aujourd'hui très développée chez toutes les générations, avec une prédominance chez les adolescents. Les baladeurs sont particulièrement utilisés dans les transports en commun et les utilisateurs souhaitent généralement couvrir les bruits extérieurs. Résultat : de forts volumes sonores pouvant avoir des conséquences sur l'audition et gêner le voisinage. Avec humour, la campagne Mobily'Son rappelle les risques d'une écoute de musique intensive et au volume maximal sur un baladeur (perte temporaire d'audition, apparition d'acouphènes -sifflements, bourdonnements-, voire dommages irréversibles) et propose des gestes simples pour protéger ses oreilles.

+ d'infos : http://mobilyson.org

ENCOURAGER L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES GRÂCE AU SIMULATEUR BER

Afin de faciliter l'accueil de projets d'entreprises s'intéressant aux Ardennes, l'agence économique Ardennes Développement a souhaité mettre en avant le dispositif BER (Bassin d'Emploi à Redynamiser), quasi-unique en France, qui permet aux entreprises, sous certaines conditions, de bénéficier d'exonérations fiscales et sociales pendant 5 ans. Pour le valoriser et démontrer son efficacité, l'agence a mis en place fin 2015 un outil de simulation en ligne, qui permet d'évaluer en quelques clics les économies potentielles offertes par le BER. Les porteurs de projets qui l'utilisent bénéficient d'un contact direct pour qualifier leur projet et d'un accompagnement ou d'une mise en relation. A ce jour, la page d'accueil du simulateur et le simulateur en lui-même ont enregistré respectivement 9.300 et 680 sessions depuis leur lancement !

+ d'infos : ber.ardennes-developpement.com

FRAPPABABIES, FRAPPAJEUNES, FRAPPADOS : C'EST PARTI POUR L'ÉVÉNEMENT LE PLUS DÉJANTÉ DE L'ANNÉE !

Pour la 4ème fois, le Conseil départemental et la Société de Natation du Sedanais ont décidé de renouveler les expériences complètement dingues de la FrappaJeunes, FrappAdos et FrappaBabies, le samedi 30 avril au Château Fort de Sedan. Ados, jeunes et enfants, auront à tour de rôle la chance de pouvoir courir dans la boue et de se déchaîner sur un parcours du combattant. L'événement se décline en 3 courses :

- FrappaBabies (de 5 à 6 ans)
- FrappaJeunes (de 7 à 12 ans)
- FrappAdos (de 13 à 17 ans)

En prime cette année, une démonstration d'Agility.

Pour connaître les modalités d'inscription : rendez-vous sur le www.cd08.fr > rubrique Sport & Loisirs > Sport pour tous

PUBLIMARCHÉS, UNE ACTION AU SERVICE DES ARTISANS

Unique en France et 100% gratuite, PubliMarchés est une plateforme initiée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Ardennes destinée aux artisans. Elle leur permet d'accéder à toutes les offres qui les concernent mais aussi d'avoir de l'aide dans leurs démarches, de bénéficier d'accompagnements gratuits pour la réalisation de leurs documents et de se procurer des formulaires officiels à télécharger.

+ d'infos : www.publimarches.fr

5

C'est le nombre de communes nouvelles dans les Ardennes :

- **Bairon (et ses environs)** qui rassemble Les Alleux, Le Chesne et Louvergny,
- **Chémery-Chéhéry** qui rassemble Chémery-sur-Bar et Chéhéry,
- **Douzy** qui rassemble Douzy et Mairy,
- **Grandpré** qui rassemble Grandpré et Termes,
- **Mouzon** qui rassemble Amblimont et Mouzon.

La commune nouvelle est issue d'une disposition instituée par la loi de Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010. L'objectif est de proposer une formule rénovée de regroupement de communes aboutissant à la création d'une « commune nouvelle ». Les anciennes communes deviennent des communes déléguées dans un délai de 6 mois : elles reprennent leur nom et leurs limites territoriales mais elles perdent le statut de collectivités territoriales. L'intérêt de ce type de fusion est financier avec une augmentation des dotations de l'État qui encourage ce dispositif et la perspective d'économies d'échelle significatives.

... les étapes de **la rénovation urbaine**

ON CONÇOIT — 12 mois

Cette étape, qui réunit l'ensemble des acteurs concernés (futurs locataires, architecte, bailleur, entreprises, financeurs...), permet de prendre en compte les besoins des uns et des autres : choix du type de logement et des matériaux, dépenses de charges et d'énergie, confort des familles, contraintes d'urbanisme...

ON DÉCONSTRUIT — 4 à 6 mois

1 Curage des locaux et évacuation des matériaux

La déconstruction s'opère élément par élément, en fonction de la nature des matériaux.

2 Démolition mécanique

Des pelles spéciales cisaillent, broient et découpent la tour, étage par étage, du haut vers le bas.

Le béton est concassé sur place (les gravats sont alors réutilisés pour permettre à la grue de gagner en hauteur) ou bien il est chargé dans des camions-bennes qui l'évacuent vers des plateformes extérieures.

ON RECONSTRUIT — 18 à 24 mois

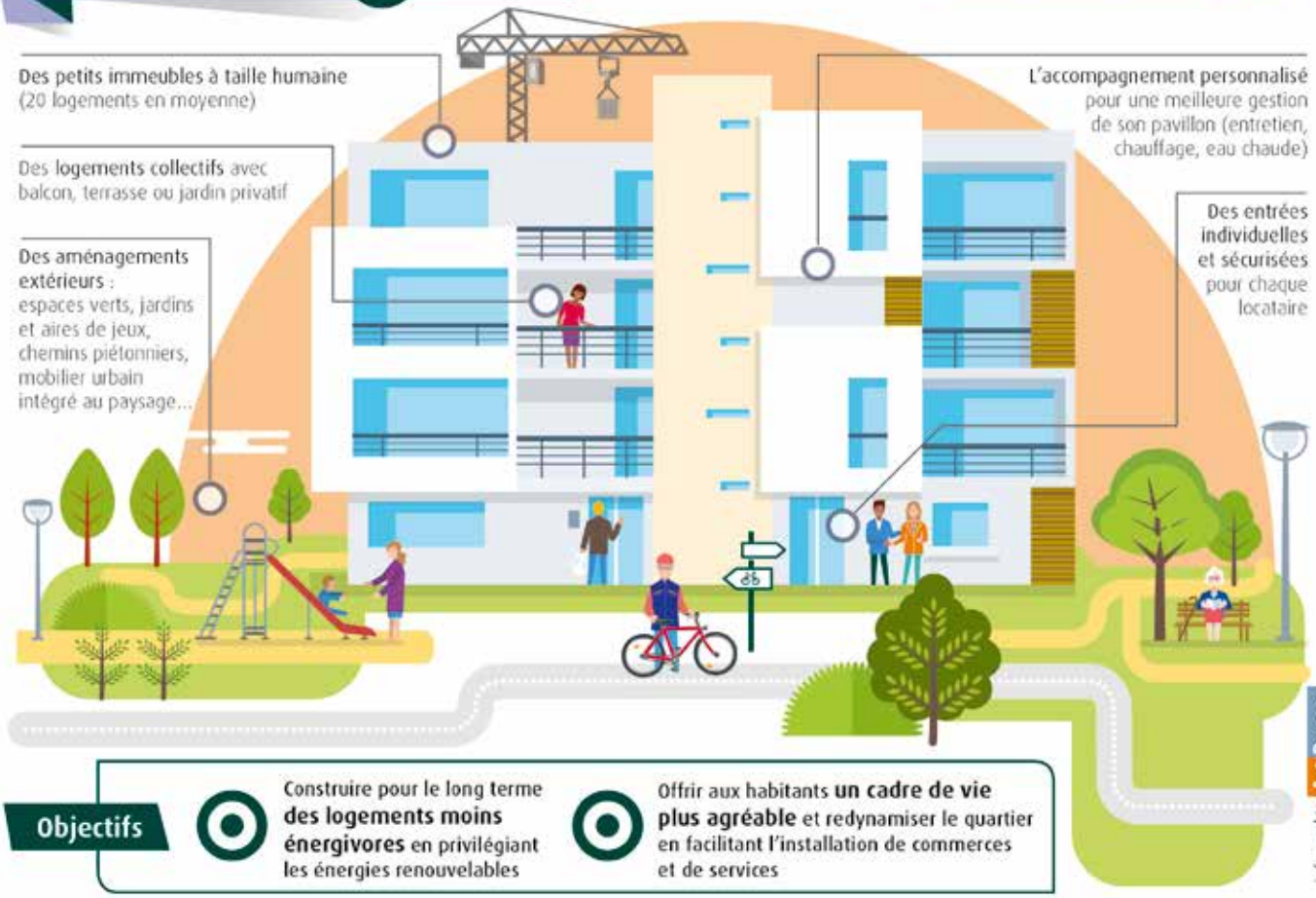

Objectifs

- Construire pour le long terme **des logements moins énergivores** en privilégiant les énergies renouvelables
- Offrir aux habitants **un cadre de vie plus agréable** et redynamiser le quartier en facilitant l'installation de commerces et de services

Infographie Art Presse

Les grues ont fini de grignoter la tour Chopin du quartier de La Houillère à Charleville-Mézières il y a quelques jours

Au cœur des programmes de rénovation urbaine, il y a l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers. Après la démolition des tours et des barres des différents quartiers concernés par l'ANRU, les bailleurs sociaux reconstruisent des logements adaptés aux nouvelles attentes des habitants (petits immeubles collectifs et logements individuels) et répondant aux nouvelles normes énergétiques. En complément, les Villes aménagent les espaces publics et améliorent les équipements.
Le Département des Ardennes accompagne ces opérations, à Charleville-Mézières, Sedan, Fumay et Revin. Il y consacre au total 28 millions €.

Retrouvez ce reportage en vidéo sur notre Web TV

L'ANRU rend les quartiers plus humains... et plus attractifs, comme ici dans ce même quartier de La Houillère

www.cd08.fr
Retrouvez ce reportage en vidéo sur notre Web TV

Engagée dans la lutte contre le chômage des jeunes et contre toutes les formes de discrimination, l'association **Droit de cité 08** se tourne prioritairement vers les habitants des quartiers difficiles. Objectif : rattraper ceux qui commencent à s'enfoncer dans une spirale de non-retour à l'emploi et de désocialisation.
L'association s'est toujours refusé à solliciter des subventions publiques, afin de garantir son indépendance d'action. Néanmoins, le Conseil départemental a souhaité lui apporter son soutien en mettant gratuitement à sa disposition un local, situé en face de la gare de Charleville-Mézières. Voici une présentation de l'association **en chiffres et en lettres**.

DROIT DE CITE 08

70 BENEVOLES EN 2015

2000 HEURES BENEVOLES EN 2015

1997 1 PARTENAIRE

2016 25 PARTENAIRES

DDC 08

TISSE SA TOILE & ALIMENTE SON RESEAU DE RELAIS ET D'EMPLOYEURS

0€ DE SUBVENTION PUBLIQUE

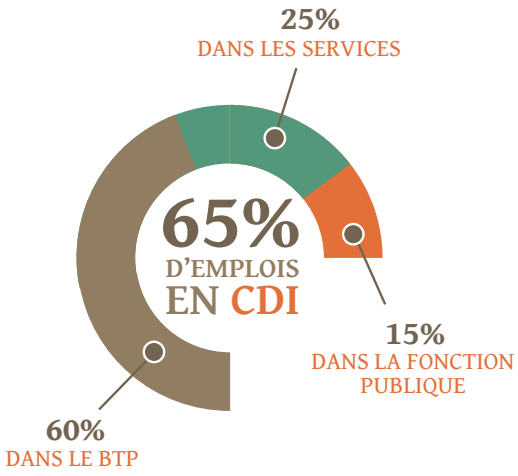

7075 ACCUEILS DE SDF AU LOCAL EN 2014

35 ONT RETROUVE UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

42 ONT RETROUVE UN LOGEMENT

989 EMPLOIS DURABLES DEPUIS 2008

{125} ANTENNES REPARTIES DANS

DDC 08
18 avenue Georges Corneau
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

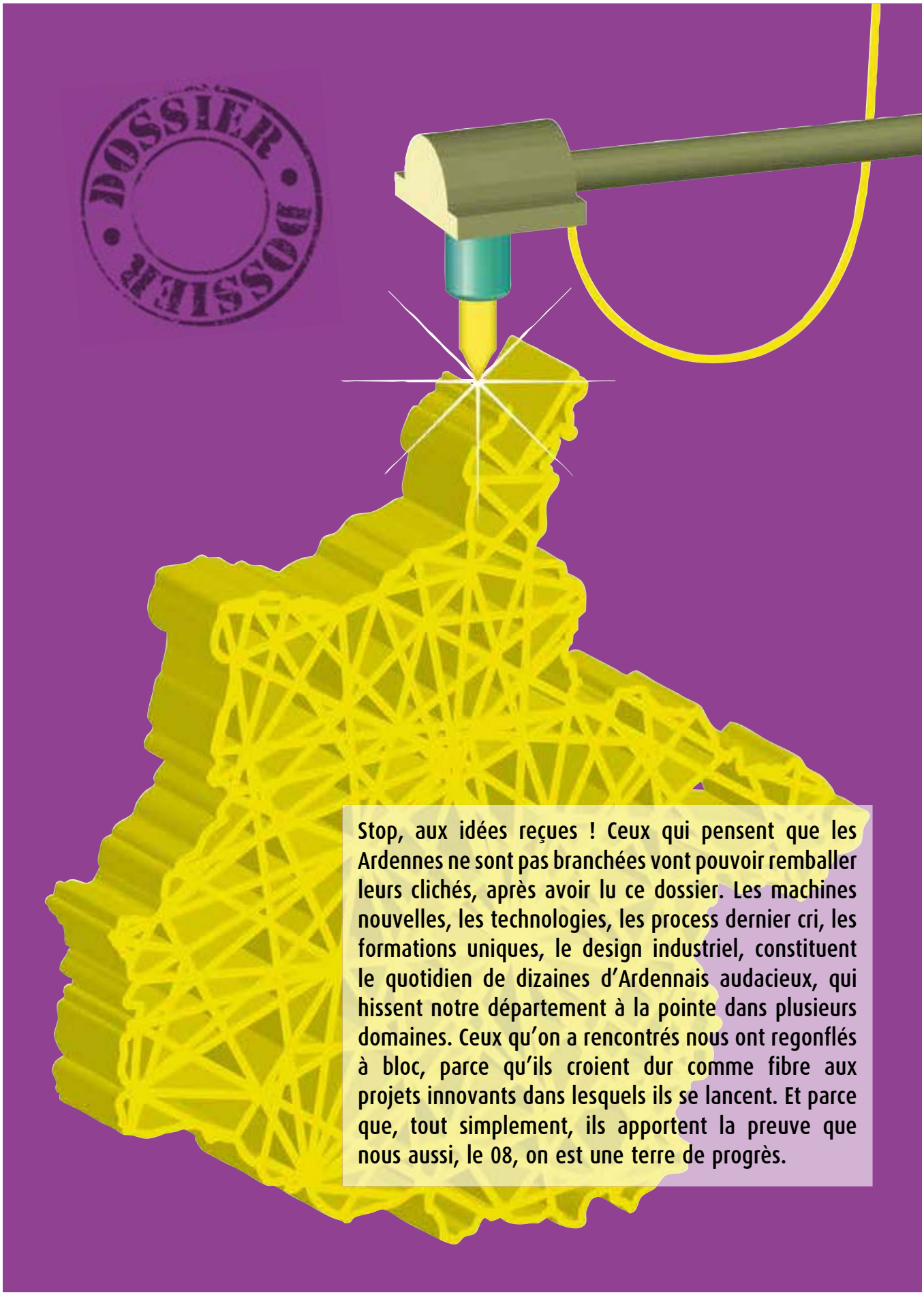

Stop, aux idées reçues ! Ceux qui pensent que les Ardennes ne sont pas branchées vont pouvoir remballer leurs clichés, après avoir lu ce dossier. Les machines nouvelles, les technologies, les process dernier cri, les formations uniques, le design industriel, constituent le quotidien de dizaines d'Ardennais audacieux, qui hissent notre département à la pointe dans plusieurs domaines. Ceux qu'on a rencontrés nous ont regonflés à bloc, parce qu'ils croient dur comme fibre aux projets innovants dans lesquels ils se lancent. Et parce que, tout simplement, ils apportent la preuve que nous aussi, le 08, on est une terre de progrès.

Rencontre avec les membres d'**Ardennes Design Industries**

www.cd08.fr
Retrouvez ce reportage en vidéo sur notre Web TV

« Les Parisiens n'en reviennent pas **du savoir-faire ardennais.** »

Expliquez-nous : Ardennes Design Industries, ADI, c'est quoi ? C'est qui ? Comment est né ce groupement inédit ?

La création du groupe est née d'un constat : les designers ont plein d'idées, mais, une fois qu'ils arrivent à la phase de création d'un prototype, ils ont énormément de difficultés. Parce qu'un prototype fait à l'unité sans production derrière, ça coûte très cher, parce qu'ils ont plusieurs interlocuteurs à aller chercher, qu'ils n'ont pas le réseau adéquat, que c'est compliqué à coordonner... Ils ne

sont pas forcément préparés à toutes ces démarches et ça peut les décourager.
Ardennes Design Industries, c'est donc la rencontre de 11 industriels et de 2 investisseurs privés, tous issus des Ardennes. Chaque membre a sa spécialité, sa matière de prédilection. On ne veut pas qu'au sein du groupe des entreprises se fassent concurrence, donc il n'y a qu'un seul représentant par corps de métier. ADI apporte une solution clé en main aux designers, aux architectes, aux créatifs. Et, si possible, sans intermédiaire extérieur. On est un peu des facilitateurs de projets. Pour le client, c'est le rêve : un devis, un groupe d'interlocuteurs qui parlent à l'unisson, et une facture à la fin. Il n'y a pas plus simple ! Et si on n'a pas la compétence dans le groupe, on va la chercher ailleurs, en priorité dans les Ardennes forcément. Pour l'instant, avec tous les métiers que l'on couvre déjà et les compétences locales, on arrive à répondre à quasiment toutes les demandes. C'est d'ailleurs là que l'on voit toute la richesse des Ardennes et des savoir-faire de nos entreprises. Dans tous les cas, si quelqu'un nous consulte, on sait faire, et on sait faire vite.
Concrètement, Ardennes Design Industries a vu le jour en janvier 2015.

Que s'est-il passé durant cette première année d'existence ?

Beaucoup de choses ! Déjà, on a lancé notre site internet, la première porte d'entrée sur le travail d'Ardennes Design Industries.
On a aussi noué un partenariat avec l'ESAD, l'Ecole supérieure d'art et de design de Reims. Nous, industriels, cherchions à nous ouvrir aux designers, tandis que l'école souhaitait permettre à ses étudiants de côtoyer le monde industriel. On était fait pour se rencontrer ! Donc le partenariat s'est naturellement et rapidement mis en place.
De nos échanges est née la chaire IDIS, dont le rôle sera de donner le ton en matière d'Industrie, de Design et d'Innovation Sociale. A ce jour, c'est la seule chaire mêlant industrie et design en France, et elle est chez nous, dans le 08 !

Et vous seriez prêts à accueillir dans vos entreprises des designers en stage ?

Bien sûr que oui ! Il faut former les futurs designers à l'outil industriel et inversement, permettre aux ouvriers de nos usines de rencontrer des designers. Quand on a reçu les étudiants de l'ESAD, on s'est aperçu que la majeure partie d'entre eux n'avaient jamais mis les pieds dans une usine. Alors oui, ils ont dans leur école des ateliers avec de belles machines, mais ils passent à côté d'une chose essentielle : le dialogue avec les gens qui ont du métier. Il faut faire se rencontrer les designers, l'architecte, les gens de l'atelier, les bureaux d'études et les investisseurs. Quand tout le monde se retrouve autour d'une table, on peut lancer concrètement les projets. Et rapidement, en plus.

> « Monter une école de design ardennaise spécialisée dans le design industriel. »

Du coup, et c'est une idée qui nous trotte dans la tête depuis un moment, on aimerait bien monter une école de design ardennaise spécialisée dans le design industriel. Ce serait l'Ardennes Design Academy ! On est convaincu que notre avenir à nous, industriels ardennais, passera par le design. On a d'ailleurs proposé le projet à Ardenne Métropole, dans le cadre du projet d'extension du campus universitaire du Moulin Le Blanc. Car on le sait, pour que cela se concrétise, il faudra le soutien des pouvoirs politiques.

Comment faire savoir que les industriels ardennais ont du savoir-faire ?

Il y a un moyen imparable : il faut être représenté à Paris. Si on reste uniquement dans nos Ardennes, sans une vitrine parisienne, on va se priver de 70 ou 80% des marchés. Car économiquement, tout se passe là-bas.
A l'automne dernier, on a participé à la Paris Design Week, le plus grand salon dédié au design en France. Pratiquement tous les membres du groupe avaient préparé un projet. Tout le monde a pu voir nos savoir-faire : les designers, les architectes, les médias... Les gens étaient étonnés, ils n'en revenaient pas qu'on fabrique de tels produits dans les Ardennes! Ils ont vu qu'on a un véritable savoir-faire manuel, industriel, avec des outils de production performants. L'important, c'est que des clients potentiels nous aient remarqués. Ils ne sont pas forcément repartis en passant commande, mais ils savent qu'on existe. Certains vont revenir avec des projets, des idées. C'est sûr. On a donc besoin d'une sorte de maison du savoir-faire industriel ardennais, là-bas à Paris. Ce serait porté par les membres du groupe et accompagné par toutes les bonnes volontés ! Un designer, on aura du mal à le faire venir dans les Ardennes s'il ne sait pas ce qu'il peut y trouver. Par contre, si on dégrossit le travail en amont à Paris, qu'on lui montre toutes nos compétences, ça l'incitera peut-être à faire l'aller-retour, et il pourra visiter sur une même journée toutes les boîtes qui l'intéressent. Qu'est-ce qu'il peut espérer de mieux ?
Et pour nous, ce serait l'occasion de dévoiler nos produits regroupés sous la marque Ardennes Design France.

De quoi s'agit-il ?

A force de rencontrer et de discuter avec des chefs d'entreprise ardennais, on s'est aperçu que la plupart des fabricants industriels sont des sous-traitants. Donc ils ne vendent jamais le produit fini, ils ne dégagent pas de marge commerciale, ce qui freine l'investissement. Avec Ardennes Design France, on veut produire notre propre gamme de produits finis pour que chacun puisse garder une partie de la valeur ajoutée. Avec, derrière, l'objectif d'embaucher ou investir. En fait, on veut faire du circuit court mais ensemble. Et vous verrez, on sera encore meilleur que sur du circuit court individuel...

Ardennes Design Industries, **c'est...**

> **13 membres** (AGENCIA design, ALDEM Group, BANA, Carpet'Système, EMBALL Système, fabrimeuble, Fonderie Rollinger, Fonderie Rocroyenne d'Aluminium, Oxygène & Design, Sartech Packaging, SOPAIC Imprimerie ainsi que 2 partenaires privés)
> **340 emplois**
> **35 millions €** de chiffre d'affaires

Contact :
www.ardennes-design-industries.com

Avec 6 tris optiques, bientôt 7, l'usine carolo compte parmi les mieux équipées de France

DOSSIER

www.cd08.fr

Retrouvez ce reportage en vidéo sur notre Web TV

Le seul centre de tri qui existe dans le 08 est au top de la technique. L'usine, située à Charleville-Mézières, sera bientôt dotée d'un septième tri optique capable de reconnaître et de séparer les films plastique. Elle sera aussi en mesure de valoriser de nouveaux déchets plastique comme les barquettes de jambon. Chez Valodéa, on n'arrête pas le progrès...

Les déchets, matière à progrès

On ne pense pas tout de suite aux déchets, quand on parle d'innovation. Et pourtant, l'unique centre de tri des Ardennes, qui avale à l'année 16.000 tonnes de déchets, est une bête à la pointe de la technologie, comme il en existe peu en France. La preuve, c'est que le site, qui s'étale sur 12.000 m² dans la zone de Mohon à Charleville-Mézières, est régulièrement visité par des « grands » de l'environnement, du style Véolia, pour ne citer que lui. Autant dire que cette plateforme fait la fierté de son maître, Valodéa, le Syndicat mixte

La fameuse tablette...

de traitement des déchets ardennais. « C'est vrai que c'est une belle usine, moderne, affirme Francis Signoret, le président de Valodéa. On communique un maximum vers le grand public mais, il n'empêche, la plupart des Ardennais seraient sûrement étonnés de voir le niveau de technicité du centre qui traite leurs déchets. Je pense par exemple à la grosse tablette qu'on utilise depuis déjà presque 1 an et demi. On se déplace avec dans le centre de tri et on peut piloter les équipements à vue. Imaginez : vous êtes à un endroit de la chaîne, vous voyez un problème, avec la tablette, vous pouvez stopper la marche tout de suite. C'est très confortable comme outil. Et c'est un gain de temps, et de sécurité ! Mais je pourrais vous parler également de nos systèmes de gestion assistée par ordinateur, ou de notre matériel : 90 convoyeurs, des moteurs nouvelle génération, 3 compresseurs, dont on récupère l'énergie... »

Ou encore, de ce fameux 7e tri optique dont le centre de tri va se doter prochainement, et qui va permettre d'aller encore plus loin dans le tri. Un tri optique, pour faire simple, c'est une machine avec une caméra et une soufflerie. La caméra reconnaît la matière que l'on veut détecter, parmi tous les déchets qui défilent sur le tapis. Et envoie l'ordre au système de soufflage d'envoyer cette matière dans une alvéole.

Avec 6 tris optiques, l'usine carolo était déjà très bien équipée. Avec 7, elle va encore progresser. « Ce 7e tri optique va séparer les films plastique, explique Jérôme Castello, le directeur. Parallèlement, nous allons reprogrammer 2 des 6 autres machines, pour qu'elles soient en mesure de trier les barquettes de jambon, les pots de yaourt et les films de packs d'eau. Ce qui veut dire que ces déchets devront bientôt être jetés dans le sac jaune. Tous les emballages plastique, finalement, partiront dans la collecte sélective. »

De l'utilité **de trier**

A la différence de la collecte sélective (les sacs jaunes), dont le contenu est bien identifié lors de son passage dans le centre de tri, les ordures ménagères résiduelles (les sacs noirs) sont enfouies sans être analysées. Alors qu'une grande partie d'entre elles pourraient être valorisées. Pensez-y, quand vous jetez sans trier ! Pensez à ce que pourraient devenir toutes ces matières...

- **Les flacons en plastique** > sièges auto, pulls polaire, mobilier urbain, fibre synthétique, rembourrage peluches
- **Le papier >** cahiers, journaux, magazines, enveloppes, sacs en papier
- **Le carton >** cartons d'emballage, enveloppes kraft
- **Les briques alimentaires >** papier cadeau, papier toilette, papier peint
- **L'aluminium >** pièces de voiture, fers à repasser, cadres de vélo
- **L'acier >** chariots de supermarché, ustensiles de cuisine, trombones, outils, clés
- **Le verre >** bouteilles, pots de confiture

Les idées fausses, à la benne ! **VRAI ou FAUX ?**

On jette chaque année 37 kg d'emballages recyclables dans notre poubelle ménagère
Hélas oui. C'est VRAI. En fait, 80% des ordures ménagères sont des déchets potentiellement détournables ! Les bouteilles d'eau, les piles, les publicités, les déchets compostables (épluchures, coquilles d'œufs, rouleaux de papier toilette, essuie-tout...) : voilà des leviers importants pour réduire nos déchets enfouis !

Dans les Ardennes, chaque habitant produit 500 kg de déchets, tous déchets confondus, par an
C'est VRAI ! Sur ces 500 kg, la moitié équivaut à des ordures. Parmi lesquelles, 5% de verre. « Ça, c'est inadmissible, pointe du doigt Jérôme Castello. Surtout que des colonnes à verre, aujourd'hui, on en trouve partout. Le verre, c'est 600.000 € par an pour... l'enfouir ! Alors que c'est une matière recyclable à l'infini... »

Le département est plutôt bon élève en matière de tri
C'est VRAI. Globalement, nous sommes de bons trieurs. « Ça dépend des zones, en fait, nuance quelque peu Jérôme Castello. Pour certaines, il reste du chemin à faire pour être exemplaires ! On retrouve de tout, dans la collecte soi-disant sélective : des pierres, des aspirateurs, des meubles démontés, des tuyaux d'arrosage, des disques de freins, on a même eu un chien mort récemment ! Non seulement ces objets peuvent faire de très gros dégâts sur les machines, mais c'est aussi un manque total de respect par rapport aux opérateurs qui travaillent sur le site. »

L'Ardennais gaspille moins que le Français
C'est VRAI. Il gaspille 13 kg de nourriture par an contre 20 kg en moyenne pour le Français.

Les déchets coûtent à chaque Ardennais, en moyenne, 100 Đ par an
C'est VRAI. Quand on sait tout le travail de traitement qu'il y a derrière chacune de nos poubelles...

Eh oui, les amis, vous avez bien compris: les consignes de tri vont changer, avant l'été ! Ou plutôt, elles vont évoluer, car il s'agit bien d'étendre les consignes à de nouvelles matières.

Les « pas contents » n'ont qu'à se dire que de toute façon, l'extension des consignes de tri sera une obligation en France à compter de 2020. Et que donc, en attendant, les Ardennes sont en avance !

Contact :
www.valodea.fr

Usine de tri high-tech, des Ardennes à l'Italie

En matière de déchets, les Ardennes comptent un autre acteur incontournable et à la pointe : Vauché ! Basé à Sedan, le groupe, qui conçoit et construit des lignes de tri et de valorisation des déchets ménagers et industriels, termine actuellement le montage d'une usine de tri ultramoderne à Naples. Une installation au top de la mécanisation.

DOSSIER

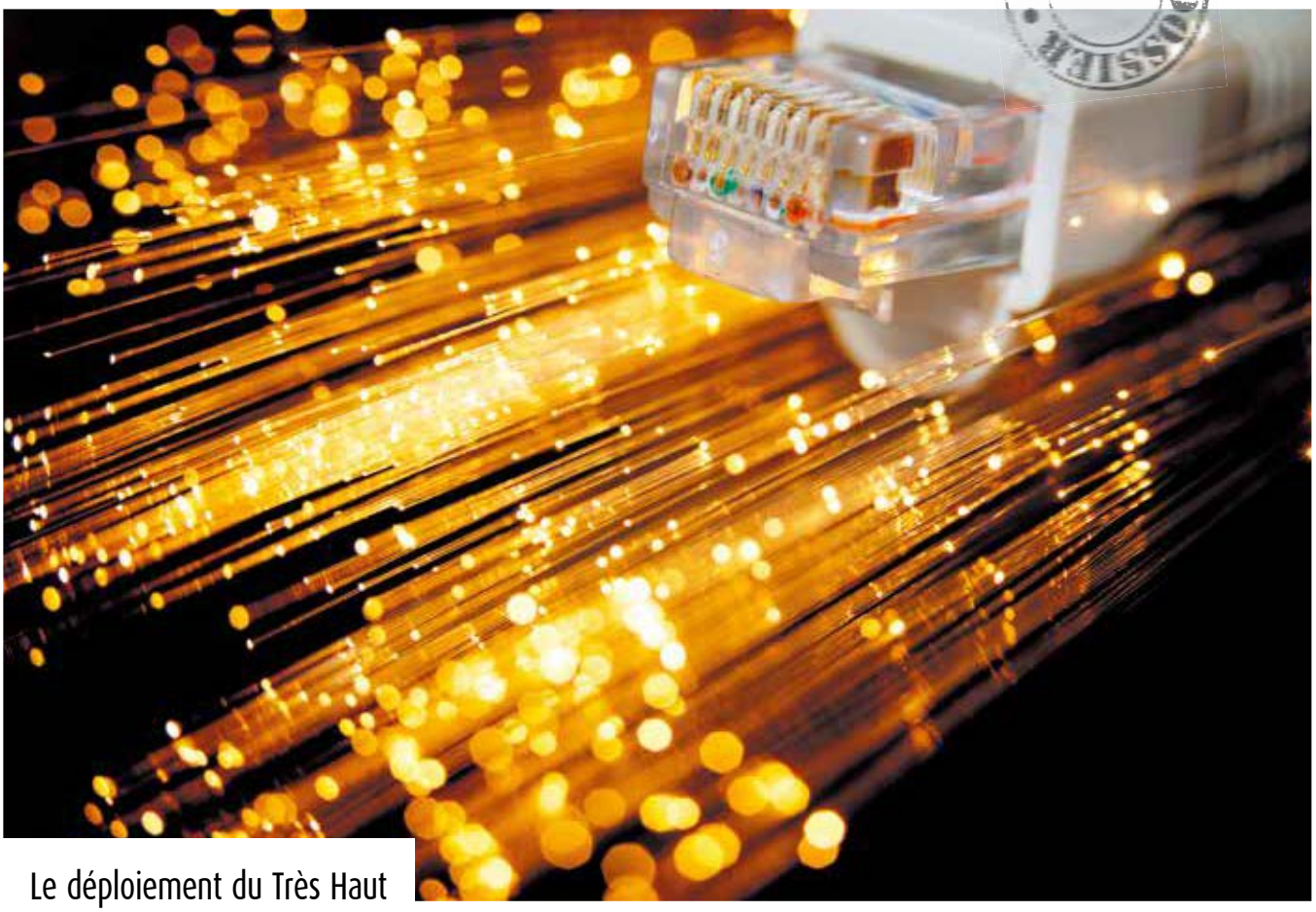

Le déploiement du Très Haut Débit est en marche dans les Ardennes ! Le Département s'investit dans ce projet crucial pour l'avenir et l'attractivité du territoire : il vient de revoir le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique dans le but d'offrir à tous les habitants une connexion internet qui soit la meilleure possible.
Dans les 8 ans qui viennent, des milliers de kilomètres de fibre optique seront déployés partout. 100% des logements seront équipés, y compris ceux situés dans les zones les moins peuplées.

Le Très Haut Débit dans les Ardennes

Pourquoi le choix de la fibre optique ?

Consultation de mails, photos, vidéos, téléchargement de films, télévision en Haute Définition..., cette technologie permet de tout faire sur tous les écrans, en même temps et dans des délais record.
Autre avantage, la durée de vie de la fibre optique est de plusieurs décennies, et d'ici 20 à 30 ans, aucune autre technologie aussi performante n'est susceptible d'être industrialisée. Sachant, en plus, qu'en fonction de l'évolution attendue des usages, des débits supérieurs seront accessibles dans le futur !

Combien cela va coûter ?

Pour déployer le réseau de fibre optique sur l'ensemble du territoire, 189 millions € sont nécessaires.
Le Conseil départemental et les Communautés de communes ardennaises (Ardenne Métropole, L'Argonne Ardennaise, Ardennes Rives de Meuse, Ardennes Thiérache, Les Crêtes Pré-ardennaises, Meuse et Semoy, Le Pays rethélois, Les Portes de France, et Les Portes du Luxembourg) financeront cette somme à hauteur de 75 millions €.

+ d'infos :
conseil-departemental@cd08.fr

139.000

C'est le nombre total de prises nécessaires pour raccorder chaque foyer ardennais à la fibre.

Les grandes étapes

2014 : élaboration du premier Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN), estimé à 56 millions €, prévoyant de déployer le très haut débit sur l'ensemble du territoire en combinant plusieurs technologies

Mars 2015 : nouvelle version du SDTAN, estimé à 189 millions €, dans laquelle la& fibre optique est l'unique solution retenue.

2016-2017 : déploiement de 650 km de fibre pour amener le THD jusqu'aux communes

2017-2024 : raccordement de la fibre à chaque foyer, bâtiment public et entreprise, l'étape la plus longue, avec l'installation de plus de 1.800 km de fibre !

3 questions à... Noël Bourgeois,
Vice-président du Conseil départemental

1. La fibre pour tous d'ici 8 à 10 ans, cela paraît long...
Effectivement, mais il s'agit là d'un chantier colossal : plus de 3.400 km de fibre vont être déployés sur tout le territoire ! Si on veut que les choses soient bien faites, il faut du temps.

2. Pourquoi le Conseil départemental s'engage-t-il autant dans ce chantier ?
Le déploiement du Très Haut Débit est un enjeu capital pour les Ardennes. Pour les Ardennais eux-mêmes déjà, car les usages actuels nécessitent des débits de plus en plus importants. Mais aussi pour nos entreprises, petites ou grandes, qui ont besoin d'être compétitives et équipées de connexions modernes, tout comme les établissements publics. Une chose est sûre : les zones les plus reculées ne seront pas oubliées.

3. la loi NOTRe a redistribué les cartes des compétences entre les collectivités ; notamment, le domaine du numérique est entièrement confié à la Région. Qu'elles vont être les conséquences pour les Ardennes ?
Le dossier de financement va évoluer favorablement grâce à une participation de la nouvelle Région très nettement supérieure à celle prévue par l'ex-région Champagne-Ardenne. Cette participation sera calculée sur la base des dispositifs déjà appliqués dans les deux départements alsaciens. Les contributions du Conseil départemental et des communautés de communes ardennaises vont donc s'en trouver allégées d'autant.

Vos questions, **nos réponses !**

Vous êtes nombreux à vous demander ce que la fibre va changer dans votre quotidien. Votre magazine a recueilli quelques-unes de vos questions et vous apporte des éléments de réponse...

Quand est-ce que la fibre va arriver ?

La fibre n'arrivera pas aussi vite qu'elle permettra de véhiculer les données ! Les investissements sont lourds, le nombre de foyers à équiper conséquent. L'objectif du Conseil départemental est de raccorder l'ensemble du territoire ardennais au plus tard dans les 8 ans à venir.
Sachez également que l'opérateur privé Orange a commencé le raccordement dans quelques communes du département (Charleville-Mézières, La Francheville, La Grandville, Montcy Notre-Dame, Nouzonville, Prix-lès-Mézières, Villers-Semeuse, Sedan et Warcq).

J'ai remarqué que souvent, entre 18h et 22h, le réseau est saturé. La fibre va-t-elle changer les choses ?

La fibre, par rapport à l'ADSL, c'est comme comparer un TGV (©) et un train à vapeur ! Voyez plutôt: grâce à la fibre, les vitesses de téléchargement sont multipliées au moins par 4 et permettent des utilisations simultanées de différents supports (ordinateurs, smartphones, tablettes...).

J'habite dans un village plutôt isolé, est-ce que j'aurai aussi droit à la fibre ?

Aucun foyer, aucune entreprise, aucun établissement public ne sera laissé de côté ! Pour autant, vous pouvez tester l'éligibilité de votre ligne en vous rendant sur le site internet de votre opérateur.

Lieu unique d'accueil, la Maison départementale des personnes handicapées exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil auprès des personnes handicapées. Dès sa conception, le Conseil départemental a voulu que cette structure soit une référence, un modèle en termes d'architecture et d'accessibilité. Pari réussi ! Depuis un an, la MDPH s'est lancée dans une vaste démarche de dématérialisation. Bientôt, l'usager n'aura (presque) plus besoin de se déplacer !

MDPH, l'autonomie éclairée

Chaque année, 8.500 personnes déposent un dossier à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Elle constitue le lieu d'accueil pour toutes les personnes en situation de handicap afin de les aider dans leurs démarches pour faire reconnaître leurs droits et leur proposer des réponses adaptées à leurs besoins. Le lieu se doit donc d'accueillir toute personne quel que soit son handicap.

« Il existait la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage, on a développé la maîtrise d'usage ! En cela, le projet a été innovant dès sa conception », s'accordent d'une même voix Igor Dupin et Guy Pleutin. Le premier est directeur de la structure ; le second est un ancien professionnel dans le milieu du handicap, qui a œuvré à la création de la MDPH en tant que conseiller technique. Il a notamment travaillé avec des associations d'usagers pour porter les besoins de tous les types de handicap et pour s'assurer qu'ils soient bien pris en compte dans la conception. « Beaucoup de gens réduisent le handicap au seul fauteuil roulant, mais c'est un champ bien plus vaste », assure-t-il. C'est d'ailleurs ce qu'on comprend dès l'accueil, où une série de six pictogrammes prévient que cette maison est celle de toutes les personnes en situation de handicap.

Pendant longtemps, les deux hommes ont travaillé ensemble, en lien étroit avec la Direction du Patrimoine du Conseil départemental, pour faire de la MDPH des Ardennes une référence en matière d'accessibilité. Et ce, dès la conception du projet, il y a une dizaine d'années. Leurs réflexions ont guidé les choix architecturaux

La MDPH **en chiffres**

> **22.000** décisions individuelles rendues chaque année.

> **21.000** personnes "connues", c'est-à-dire ayant au moins un droit actif au sein de la MDPH.

> **8.500** personnes déposant un dossier chaque année, dont un quart sollicitant la MDPH pour la première fois.

A la MDPH, le moindre équipement ou la moindre information a été pensé pour être accessible à tous

et ont permis de créer un lieu dédié à l'accueil de toutes les personnes. Mobilité, visibilité, déambulation, communication, compréhension... tout a été pris en compte. Les poignées des portes sont larges et à hauteur d'une personne en fauteuil ou de petite taille, le double guichet d'accueil, haut et bas, est adapté à tous, les interrupteurs blancs contrastent avec la bande noire qui file le long du mur, tandis qu'un guide-canne jalonne le sol, dont le revêtement est antidérapant et non réfléchissant. Les portes avertissent de l'ouverture automatique par un message sonore et visuel et la main courante, à deux niveaux, peut être utilisée comme guide-main. L'ensemble de la structure a été pensé pour permettre à tous de se déplacer, d'accéder aux locaux et aux équipements, de se repérer et de communiquer. Dans les bureaux, une attention particulière a été portée à l'isolation phonique et au traitement acoustique ; les revêtements muraux amortissent les sons et ont été conçus pour limiter les réverbérations. Enfin, au niveau inférieur, une grande salle de réunion entièrement connectée dispose d'équipements performants, parmi lesquels un écran de lecture individuel pour chaque place.

Le défi de l'accessibilité des lieux relevé, restait un autre à mettre en place : celui de l'accessibilité numérique. Et de ce point de vue, une nouvelle révolution est en marche, puisque depuis plus d'un an, les équipes de la MDPH se sont attaquées à la dématérialisation des dossiers des usagers. Grâce à cette démarche résolument tournée vers le développement durable (la suppression totale du dossier physique générera des économies de papier mais aussi des gains de place), les professionnels pourront accéder à un même dossier en même temps et ainsi gagner en productivité. « On ne change pas le mode opératoire, on optimise, résume Igor Dupin. C'est juste une modernisation de l'outil existant dans le but de simplifier le travail de nos agents. Par exemple, ceux qui se déplacent en territoire pourront bientôt consulter au domicile des usagers leurs dossiers numérisés. Idem pour nos partenaires, via la création d'une plateforme sécurisée d'échange de données. » Le tout, bien entendu, en prêtant une grande attention à la confidentialité médicale et sociale.

> « Faciliter les procédures via une plateforme sécurisée d'échange de données. »

La dématérialisation totale des flux devrait être complètement mise en œuvre d'ici le mois de juin. A terme, l'usager devrait pouvoir accéder à son dossier personnel. « Ce serait quand même bien pratique de pouvoir éditer une attestation, un justificatif depuis chez soi via Internet », conclut Igor Dupin.

Zoom sur... la dématérialisation

Avec ce procédé qui consiste à remplacer les supports d'information matériels (le plus souvent papier) par des fichiers ou flux informatiques, l'objectif est de faciliter et d'accélérer la transmission des données en diminuant les coûts indirects (notamment les frais d'affranchissement) pour, à long terme, supprimer définitivement le support papier et ainsi participer à la gestion durable de nos ressources.

La démarche innovante de la MDPH s'inscrit dans une volonté plus générale de la part du Conseil départemental, qui a commencé à dématérialiser certaines de ses procédures il y a une dizaine d'années (marchés publics, transmission électronique des actes au contrôle de légalité...). Transactions sécurisées, gain de temps et de papier, impact écologique positif, les avantages de la dématérialisation sont nombreux.

Contact :

55 avenue Charles de Gaulle
à Charleville-Mézières
03 24 41 39 50 - courrier@mdph08.fr

Igor Dupin et Guy Pleutin, acteurs de la création et de l'évolution de la MDPH

Le Groupe Tarkett est indiscutablement le leader mondial dans son domaine, les solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives. Ses produits sont vendus dans plus de 100 pays et grâce à ses centres de recherche, l'innovation est constante. Le Groupe, qui possède historiquement des racines ardennaises, dispose d'un site de production à Glaire qui non seulement fabrique mais teste aussi en conditions réelles les produits dans son Centre d'Expertise Technique, avant leur commercialisation. Rencontre avec un géant qui garde les pieds... bien au sol.

Tarkett, la vedette des revêtements de sol

Si on avait prédit à la famille Sommer que la petite entreprise familiale créée en 1880 à Mouzon et spécialisée dans le feutre allait grandir et se diversifier jusqu'à faire partie des années plus tard du leader mondial des revêtements de sol, notamment en ce qui concerne les solutions vinyle ou en gazon synthétique, il y a fort à parier qu'elle n'y aurait pas cru ! Les activités ont depuis beaucoup évolué et le groupe Tarkett s'est lancé à partir des années 2000 dans une stratégie de développement international et fait son entrée en bourse en 2013. En misant sur l'innovation, le design et le développement durable, le Groupe n'a cessé d'accroître sa notoriété et ses produits sont rapidement devenus une référence dans de nombreux domaines : l'habitat, l'hôtellerie, l'éducation, la santé, le troisième âge, le sport et les commerces et loisirs.

Dans les Ardennes, le site de Glaire intègre l'un des 24 laboratoires de Recherche & Développement du Groupe et sert aussi de centre d'expertise technique. Beaucoup de ses produits sont ainsi testés en conditions réelles dans les Ardennes avant leur commercialisation : mesures acoustiques, poinçonnement (la déformation verticale du produit, due par exemple au poids répété d'une chaise), test de résistance au feu, entretien, pose et installation... le labo ardennais passe tous les produits des univers santé, éducation, habitat social et sport au crible. Et si nécessaire, le prototype est ajusté par les techniciens de Glaire, en lien avec les départements Recherche & Développement et Qualité du Groupe. Depuis plus de 20 ans,

l'usine ardennaise est aussi un centre de formation pour « soliers » dans lequel des entreprises spécialisées de toute la France envoient leurs équipes se former au métier de poseur de revêtements de sol, au contact des techniciens ardennais.

Confort, design et éco-responsabilité

Les ingénieurs de chez Tarkett imaginent sans cesse des solutions pour améliorer le confort d'utilisation de leurs produits. Ainsi, partant du constat qu'un être humain passe près de 90% de son temps à l'intérieur, c'est-à-dire dans une pièce, ils se sont penchés sur les solutions permettant d'améliorer la qualité de l'air. En 2014, le site ardennais a d'ailleurs été choisi pour être un des pionniers européens dans l'emploi d'une technologie sans phtalate, un composé qui donne au plastique sa souplesse. « Cette éco-innovation est le résultat d'un programme important de recherche et développement, dont l'objectif est de généraliser une utilisation responsable du PVC dans les applications de revêtements de sol, en concevant des produits avec des matériaux respectueux de la santé et de l'environnement, et en permettant ainsi le recyclage en fin d'usage de vinyle de qualité », assure-t-on à la direction du Groupe France. Tarkett entend ainsi se servir des mêmes plastifiants que ceux utilisés pour les jouets ou pour les plastiques alimentaires. Tout en conservant les mêmes qualités et les mêmes performances techniques, cela va de soi. Autre éco-innovation majeure : les produits qui sortent de l'usine de Glaire ont des niveaux de COV (composés organiques volatiles) de 10 à 100 fois inférieurs aux normes en vigueur ! Ou comment améliorer le cadre de vie et agir sur le bien-être grâce aux revêtements de sol.

Pour Tarkett, l'avenir du revêtement de sol passera forcément par la prise en compte du bien-être des usagers de ses produits et par l'utilisation soutenue des nouvelles technologies.

FloorInMotion, le sol connecté

Récemment, Tarkett a développé pour les établissements de santé et du 3e âge un sol intelligent qui permet d'alerter le personnel soignant immédiatement en cas d'incidents (chutes, sorties ou intrusions) dans l'espace de vie connecté. Muni d'une interface innovante et de capteurs de mouvement, le système fournit également des données d'activité quantitatives et pertinentes en temps réel (activités nocturnes, nombre de passages en salle de bains...). Naturellement, les structures accueillant des personnes âgées sont potentiellement intéressées par un tel produit. Surtout que les chiffres montrent que 50% des personnes âgées de plus de 80 ans sont victimes de chutes ou de troubles cognitifs avec des conséquences souvent considérables : perte d'autonomie, fractures... Un système d'éclairage à LED éclaire le chemin la nuit vers la salle de bains, améliorant le confort de l'utilisateur. L'outil a aussi été pensé pour faciliter le travail des équipes soignantes : elles peuvent intervenir plus rapidement en cas d'incidents et transmettre les informations essentielles de la nuit passée lors des changements d'équipe. Ce type de revêtement de sol innovant est commercialisé depuis l'année dernière.

Le groupe Tarkett en quelques chiffres

> **2,7 milliards €** de chiffre d'affaires en 2015

> **34 sites** industriels et **12.000 employés** à travers le monde

> **25 laboratoires** R&D et Innovation

> **1,3 million de m²** de sols vendus chaque jour

DOSSIER • DOSSIER •

36 ans, 4 enfants, 80 brebis. Et 2 gîtes. On n'avait encore jamais rencontré de tornade dans les Ardennes, eh ben ça y est : ça, c'est fait ! Vanessa (Ponsin) la tornade va vous dire, avec son grand sourire, que c'est pas la peine d'en faire un fromage, de son parcours. Sauf que nous, on la trouve un peu extraordinaire, cette éleveuse de brebis qui fabrique du fromage. Vous savez ce qu'elle mijote en ce moment, avec le lait de ses protégées ? Des cosmétiques ! Ecoutez ça, c'est d'la crème d'histoire…

Vanessa Ponsin, l'éleveuse qui faisait des cosmétiques…

« Je ne viens pas du milieu agricole. Quand j'étais petite, on habitait l'écluse de Malmy ; mon grand-père était éclusier. Il y avait pas mal d'agriculteurs dans le village et je me revois encore aller donner à boire les veaux à la ferme. Après, on s'est retrouvé à Stonne, et c'était pareil, avec les voisins j'allais faire boire les veaux. « Un jour, je ferai du fromage », je disais toujours… Comme quoi ! Le créneau des brebis était libre dans les Ardennes, j'ai sauté dessus ! J'ai acheté ma salle de traite trois ans avant de démarrer ! Sur Le Bon Coin. J'avais pas de ferme, pas d'animaux. Certains ont dû penser que j'étais cinglée… (rires) J'ai bien fait, finalement. Il a juste fallu faire des aménagements, parce que c'était une salle de traite pour chèvres.

Je suis alors descendue dans le pays de la brebis, dans l'Aude, à Carcassonne. La Chambre d'agriculture là-bas m'a aiguillée sur un couple d'exploitants, Jean-Gabriel et Chantal, avec qui le courant est super bien passé. Je suis restée 15 jours avec eux pour apprendre. Ma chance, en plus, c'est que le fromage qu'ils faisaient, comptait parmi les trois meilleurs de France.

Je suis revenue. Et puis, j'y suis retournée, l'hiver qui a suivi. Et l'année d'après, et l'année d'après encore… Et un jour, ils m'ont dit : on part en retraite, tu veux

pas reprendre ? Mais non, moi, je voulais que mon projet se réalise chez moi, dans les Ardennes. Et là, justement, j'apprends que la Ferme de Saint-Quentin, à Noyers Pont-Maugis, est à vendre. Le site est à l'abandon, total, depuis trente-cinq ans... Pour vous dire, quand on a commencé à défricher, j'ai découvert des bâtisses, au fil de la tronçonneuse ! C'était fou. D'ailleurs, là encore, plein de gens me disaient : Mais t'es dingue, ils ne vendront jamais ! Toujours croire en ce qu'on fait : c'est ma devise ! Quand on croit, et qu'on se donne les moyens, on arrive à ce qu'on veut. Et je suis quelqu'un de dynamique -des fois même un peu trop !- du coup, les gens me suivent dans mes idées, ils sentent l'enthousiasme. Par exemple, quand j'ai démarré, il y a trois ans, le Laboratoire départemental s'est décarcassé pour savoir comment on analyse un fromage de brebis. Il m'a vraiment accompagnée. »

Donc, pour résumer, vous fabriquez toutes sortes de fromages, des yaourts, des bonbons, vous faites les marchés..., et là, maintenant, vous sortez votre propre gamme de lacto-cosmétiques. Vous faites des crèmes à base du lait de vos brebis...

« Oui c'est vrai... (gros sourire, et yeux pétillants) Ça fait un an que je suis sur ce projet, mais là, ça y est, c'est très concret : mes produits sont en cours de fabrication et de test, le labo m'a promis qu'ils seraient sur le marché en septembre, j'aimerais tellement les avoir pour la Foire de Sedan ! Ce serait super de pouvoir les présenter en « exclu » à ce moment-là ! En tous cas, j'aurai vécu une nouvelle aventure passionnante, avec ce labo.

Tout est parti d'un séjour en Charente-Maritime, à La Rochelle, l'hiver dernier. Je pars toujours en vacances quand mes brebis sont au repos. Il a fallu que je rencontre des gens qui font des cosmétiques au lait d'ânesse... ça m'a donné des idées, forcément ! Ni une, ni deux, n'écoutant que mon culot (rire), je suis allée frapper à la porte de Cosmalia, le laboratoire qui fabrique ces produits. Tant qu'à faire, j'étais juste à côté ! Il est à Fouras. Et je leur ai demandé si c'était possible de fabriquer des cosmétiques avec du lait de brebis. Ils m'ont dit qu'il fallait étudier la question. Mais j'étais confiante ; il faut voir ce qu'ils sont capables de créer ! Des cosmétiques à base de lait de jument, de bave d'escargot, de graisse d'autruche ! Et surtout, quand ils m'ont sorti les chiffres des caractéristiques techniques des laits, je me suis rendu compte à quel point le mien, le lait de brebis, est hyper hydratant. Il est plus riche en calcium et en vitamine C que le lait de chèvre ou d'ânesse par exemple.

Quand j'ai eu toutes les garanties que mon projet n'était pas fou, j'ai foncé. La priorité, c'était de déposer la marque. J'ai choisi Vantone : « Van » comme Vanessa et « tone » pour Stonne. Mais c'était aussi de savoir où j'allais en terme de gamme de produits. Finalement, j'ai opté pour 3 produits : un seul, ce n'est pas suffisant ; 3, sur un dépliant, ça cause. Et du coup, je suis partie sur les 3 produits qui se vendent le plus selon les études : le lait corporel, la crème de jour et la crème pour les mains. Je vais démarrer avec ça, déjà.

Après, il a fallu que je trouve quelqu'un pour lyophiliser mon lait frais, parce que c'est obligatoire dans les lacto-cosmétiques, le lait utilisé doit être sous forme de poudre. Je l'ai emmené dans la Somme pour ça. Après, la poudre a été analysée dans le Loiret, et après, je l'ai redescendue chez Cosmalia ! C'est à eux de jouer maintenant.

Il y a quelques semaines, fin janvier, je suis retournée à Fouras pour choisir mes flacons. Je les ai pris à poussoir, je voulais quelque chose d'étanche à l'air qui permette de garder les bienfaits du produit. Ils sont top. Et, ça y est, j'ai aussi découvert les senteurs qui vont agrémenter mes crèmes. Pour les Ardennes, je voulais quelque chose de frais qui rappelle la forêt. Pour le marché lorrain, je suis partie sur une note plus fruitée, de mirabelle ! Pour moi qui ai toujours travaillé dans le commerce avant d'être éleveuse, c'est que du bonheur, de gérer cette partie commerciale. Je m'éclate. Je renoue avec des compétences que je connais et qui me bottent. Je crois que je ne pourrais pas être qu'éleveuse ; j'ai besoin de faire les marchés, d'être en contact avec la clientèle. C'est en moi, ça. Ça se commande pas. »

Contact :

Vanessa ponsin
Tél. 03 24 22 40 62 • 06 31 57 73 60
Courriel : gite.stonne@aliceadsl.fr

De Noyers Pont-Maugis **à Paris**

Vanessa est allée présenter son fromage à Paris ! Il y a quelques jours, elle participait au Concours général agricole des produits, sur le Salon de l'Agriculture, avec sa tomme de brebis au safran des Ardennes (le safran de Launois !). « J'ai attaqué cette production il y a un an, à peine. En fait, l'idée m'est venue facilement ; le lait de brebis est un des laits les plus riches, il est rare. J'ai cherché avec quoi je pourrais le marier, quelque chose qui serait précieux également... Le safran s'est imposé. »

Crédit photo : Christophe Loiseau

Trop souvent, les jeunes Ardennais ont ce réflexe d'aller se former dans d'autres départements alors même que des formations existent dans les Ardennes. Et ce, dans de nombreux domaines et pour tous les niveaux, du CFA au Bac + 5. La rédaction de votre magazine s'est intéressée à deux formations complètement éloignées l'une de l'autre, mais qui ont comme point commun d'être uniques en France.

L'innovation par la formation

Institut international de la marionnette : le bouillon de création

L'Ecole nationale supérieure des arts de la marionnette (ESNAM) est l'unique école en France dédiée à la formation d'acteur-marionnettiste. Et elle existe depuis bientôt 30 ans !

« Nous formons les marionnettistes du 21e siècle, explique Eloi Recoing, le directeur de l'Institut international de la marionnette (IIM). Ici, les élèves étudient les techniques traditionnelles et les gestes anciens, mais l'école est surtout un laboratoire qui explore l'art de la marionnette et sa place dans le monde d'aujourd'hui et de demain. »

En 3 ans de formation, les élèves auront acquis une expérience dans tous les aspects d'un spectacle, appris à travailler avec différents matériaux, et rencontré des intervenants de tous horizons (des artistes, des ingénieurs, et même, parfois, des magiciens !). Vue de l'intérieur, l'école est un véritable bouillon de création où se mêlent étudiants, chercheurs (un pôle Recherche a été créé en 2012), artistes en résidence et stagiaires en formation continue. Les conditions idéales pour développer sa créativité et trouver sa propre voie artistique.

L'année dernière, l'IIM a noué un partenariat avec le CNAC, le Centre national des arts du cirque, afin de développer des passerelles entre les 2 formations. De ces échanges est née la Chaire d'innovation sociale et territoriale cirque et marionnette (ICiMa), dont l'enseignement s'articulera autour de 3 axes : l'utilisation des matériaux et des technologies, le geste et le mouvement, et la terminologie. « Sur ce dernier point, rebondit Raphaèle Fleury, titulaire de la Chaire et responsable du pôle Recherche de l'Institut, nous avons le projet de créer des outils centralisant l'ensemble des termes et expressions se rapportant à la marionnette. Le vocabulaire en la matière est très riche

63.000 €

C'est le montant de la subvention de fonctionnement annuelle accordée par le Département à l'Institut international de la marionnette, et ce pour la période 2015-2017.

et évolue tous les jours, dans toutes les langues, mais rien n'existe encore pour formaliser tout cela. L'objectif est de faciliter l'enseignement et la transmission des savoirs. C'est totalement inédit ! »
Pour mener à bien ce projet ambitieux, l'Institut pourra s'appuyer sur de précieux outils, à commencer par son impressionnant centre de documentation composé de plus de 12.000 ouvrages spécialisés, ainsi que sur un portail numérique dédié aux arts de la marionnette.
Et pour accueillir au mieux les futurs étudiants, dont le nombre doublera dès la rentrée prochaine, une nouvelle école dédiée exclusivement aux arts de la marionnette est en train de voir le jour. « Ce sera un cas unique en Europe, se réjouit Eloi Recoing. Et pour nous, c'est aussi la confirmation que Charleville est bien la capitale mondiale de la marionnette. »
L'ouverture est prévue pour février 2017, soit l'année des 30 ans de l'Institut.

Le campus carolo bientôt dans la cour des grands

D'ici 2019, la zone d'activités du Moulin Le Blanc devrait se développer et devenir un véritable campus universitaire. Objectif : accueillir près de 6.000 étudiants ! Le projet est ambitieux, mais les nouvelles filières créées à l'IUT et à l'IFTS pourraient bien offrir de nouvelles perspectives aux étudiants.
Avec son DUT Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE), l'IUT de Charleville-Mézières propose de former des spécialistes de l'évaluation et de la prévention des risques. Depuis le mois de janvier, le diplôme a ouvert une orientation dans le domaine de la prévention en milieu nucléaire. Cette nouvelle filière s'inscrit entre autre, dans la continuité du Bac Pro délivré à Givet. EDF pourrait ainsi former dans les Ardennes des techniciens susceptibles d'intégrer n'importe quelle centrale de France. A terme, une licence professionnelle pourrait voir le jour dès 2017 pour former des spécialistes de la sûreté nucléaire.
De son côté, l'IFTS (Institut de Formation Technique Supérieur) poursuit sa spécialisation dans la fabrication additive. Dès la rentrée prochaine, une nouvelle filière ingénieurs Matériaux et Mécanique sera proposée, sur une durée de 3 ans. L'année dernière, l'Institut avait aussi ouvert un Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles (CUPGE) qui permet de suivre, en 2 ans, un enseignement de licence renforcé (900h par an au lieu de 600), dans le but d'intégrer une école d'ingénieurs ou de poursuivre un Master avec un niveau scientifique renforcé.

Bac Pro Techniques d'interventions sur installations nucléaires : l'alternance, pour conjuguer théorie et pratique

Ouverte il y a 3 ans, la filière nucléaire du lycée Vauban de Givet est innovante et unique en France. Se déroulant sur 2 ans, elle alterne formation en entreprise et formation générale et professionnelle, soit au sein de la cité scolaire Vauban, soit au centre de formation Valforem à Chooz. Elle permet aux élèves d'acquérir les STAR 4 et 5 (validation des acquis de stage technique d'appui, Radioprotection et Sécurité incendie), des habilitations bien spécifiques très prisées par les entreprises.
« Les jeunes qui sont formés chez nous sont quasiment sûrs de trouver un emploi derrière puisque le nombre de places ouvertes chaque année dépend des besoins des entreprises spécialisées », explique Elodie Lahoche, conseillère principale d'éducation et coordinatrice de la filière.
L'année dernière, la promo des Terminales comptait 18 élèves qui ont tous décroché le Bac, dont 16 avec une mention ! Parmi eux, 11 ont été embauchés, 2 poursuivent des études en BTS et 5 recherchent un emploi.
Actuellement, 11 élèves sont en première année et 12 en Terminale.

Le point de vue **des élèves**

Jérémy Duthoit, 22 ans

« Je suis originaire de Vireux-Molhain. J'ai un niveau BTS et je suis allé tenter ma chance dans le sud pour trouver un poste, mais on m'a reproché un manque d'expérience... J'ai entendu parler de la formation sur Givet, je suis donc revenu dans mes Ardennes, et là, au moins, je sais que je peux acquérir de l'expérience. »

Romain Quibel-Boutinot, 24 ans

« Je viens de Poitou-Charentes et j'ai déjà un Bac STG et une expérience professionnelle dans le nucléaire. Je voulais me spécialiser et je suis donc venu dans les Ardennes. Ce que j'apprécie le plus, c'est l'alternance : ça permet de mettre directement en pratique sur le terrain les contenus théoriques qu'on nous enseigne. »

+ d'infos : www.ufa-vauban.fr

Parce qu'il arrive parfois que l'on prenne un mauvais départ, il existe des structures comme l'Ecole de la deuxième chance de Fumay qui redonnent espoir et confiance à des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme en poche. Objectif : les aider à s'insérer durablement dans la vie professionnelle et sociale.

L'école de la deuxième chance

« On n'a pas la prétention de réussir seul : sans la motivation du jeune, on ne peut rien faire. » Yazid Bouzidi connaît bien son sujet. Après des expériences en tant qu'animateur, éducateur ou conseiller en insertion professionnelle, il intègre l'Ecole de la Deuxième Chance de la Pointe lors de son ouverture à Fumay, en 2012. L'établissement s'adresse à tous les jeunes des bassins d'emploi de Revin, Fumay, Givet, Renwez et Rocroi, âgés de 16 à 25 ans, sans qualification et ayant quitté le système scolaire depuis plus d'un an. Aujourd'hui formateur référent et responsable du site, il anime une équipe de 3 personnes qui, par convention, peuvent accueillir 28 jeunes en permanence, dans la limite de 62 à l'année. Tous sont orientés grâce aux Missions locales.

Pour intégrer l'école, avoir un projet professionnel n'est pas indispensable, car le but est de le découvrir selon ses envies et ses compétences et de le construire avec l'équipe pédagogique. Seules les connaissances de base en lecture et en calcul sont demandées. De toute manière, des cours de remise à niveau en français, en maths et en informatique sont dispensés. « Ce sont des gamins qui souffrent d'un énorme manque de confiance en eux à cause d'un parcours scolaire difficile et parfois d'un environnement familial pesant, poursuit le formateur. Pour eux, tout paraît insurmontable. Notre rôle, c'est aussi de leur redonner confiance en eux, qu'ils apprennent à croire à nouveau en leurs capacités. »

Ici, l'accompagnement est quotidien et l'apprentissage passe autant par le dialogue que par la mise en pratique et l'immersion. Les jeunes sont formés à la rédaction du CV et de la lettre de motivation et des intervenants extérieurs participent à des simulations d'entretien. Le tout est de dédramatiser le langage technique et de les habituer aux codes du

recrutement. Petit à petit, ils redeviennent acteurs de leur propre vie. Ils creusent et définissent un projet professionnel, cherchent et décrochent un stage chez un artisan, proposent et organisent des sorties de groupe, s'investissent et travaillent en équipe. « Ils s'occupent de tout : les prises de contact, les réservations... Parfois, ce sont eux qui sont à l'initiative. On a ainsi visité l'Institut du Monde Arabe, on a découvert les coulisses d'un studio de télévision, on a vu comment se déroulait un procès. Tout ça, c'est concret pour eux. »

L'école travaille régulièrement avec l'association Entreprendre pour apprendre EPA), avec qui elle a l'habitude de faire participer les jeunes en groupes au Championnat des mini-entrepreneurs. L'année dernière, une équipe s'est particulièrement distinguée avec son kit buccal à emporter partout, projet potentiellement viable selon certains professionnels. Même l'Institut de formation technique supérieur (IFTS) de Charleville-Mézières, à la pointe en matière d'impression 3D, a cru en leur idée et les a aidés à concevoir leur prototype. Résultat : ils sont montés sur la plus haute marche du podium au niveau régional et sont allés poursuivre le concours à Paris où ils ont décroché la troisième place ! « Ce qui a été génial dans cette aventure, c'est qu'au début, ils le faisaient sans réelle motivation, sans passion... Juste le minimum, parce qu'il fallait le faire. Mais ils ont fini par y croire et se sont prêtés au jeu. Ça a permis à chacun de trouver sa place dans le groupe, de valoriser ses compétences et de se rendre utile. Ils étaient fiers de monter à Paris pour porter leur projet ! Tout le monde avait fait un effort vestimentaire, on aurait dit des étudiants en école de commerce ! Il n'y avait plus de diplômes, plus d'origine, tous étaient sur un même pied d'égalité. Ils se sont sentis valorisés et se sont vraiment donnés à fond. »

Derrière cette réussite, il y a tout le boulot réalisé par Yazid et son équipe : le dialogue avec les centres de formation, les structures d'insertion professionnelle, les assistantes sociales, la recherche de partenaires et de tuteurs pour les futurs stagiaires... Au bout de trois ans d'existence, l'Ecole de la deuxième chance de Fumay est parvenue à nouer des contacts avec quasiment toutes les entreprises du Nord Ardennes. Une chance pour les jeunes, qui peuvent alors multiplier les visites. Ce qui suscite parfois la curiosité, voire une vocation. Les secteurs sont larges, cela va du BTP aux transports, du commerce et de la grande distribution aux métiers du social et des services à la personne, en passant par l'industrie ou l'artisanat.

« En immersion en entreprise, ils prennent conscience de leurs capacités. »

« Progressivement, ils rentrent dans un processus de professionnalisation, explique Yazid. Ils mettent en pratique les techniques de recherche d'emploi qu'on leur a inculquées pour décrocher des stages et découvrir des métiers. Et une fois en immersion dans le monde du travail, ils prennent conscience de leurs capacités. Nous, on les a poussés, mais ce sont eux qui font leurs preuves. Le contrat pro ou l'alternance, l'entrée en stage ou en formation, c'est eux qui l'obtiennent. »

L'année dernière, sur 62 jeunes qui sont passés par l'Ecole de la deuxième chance de Fumay, 14 ont décroché un contrat en formation ou en apprentissage.

Contact :
03 24 39 60 36

Yazid Bouzidi, le responsable du site de Fumay, aux côtés de son équipe

Exemple de chantier d'insertion : la rénovation du chœur de l'église de Suzanne

Espace Environnement 08 cultive l'emploi durable

Structure d'insertion par l'activité économique, Espace Environnement 08 a pour but d'aider les personnes en difficulté grâce à des programmes d'insertion sociale et professionnelle. Implantée depuis plus de 20 ans dans le sud du département, l'association est spécialisée dans les domaines de la protection de l'environnement. Maraîchage, entretien d'espaces verts et rénovation du patrimoine, voici les activités proposées par cette structure génératrice d'emplois pour le territoire.

« Ici, on leur réapprend le b.a-ba : se lever, arriver à l'heure, prévenir si on est en retard... », explique Patrick Pringot, le président d'Espace Environnement 08. Car bien avant de mettre (ou de remettre) un pied dans le monde du travail, les ouvriers polyvalents de chantier accueillis passent, souvent, par l'apprentissage ou le rappel des règles de vie. « C'est la première phase de leur insertion ! Elle est indispensable pour la suite de leur parcours », justifie le président.

Pour aider les particpant(e)s les plus éloignés de l'emploi, Espace Environnement 08 offre un accompagnement social et professionnel, adapté au projet de chacun. « Une personne sur deux n'a pas de moyen de locomotion ou n'a tout simplement pas le permis de conduire. Alors que le marché de l'emploi exige d'être mobile ! C'est pourquoi nous les aidons même à obtenir un micro crédit afin de financer leur permis ou l'achat d'un véhicule », poursuit Patrick Pringot. Mais avant d'intégrer la structure, des entretiens de recrutement sont passés car les candidat(e)s sont de plus en plus nombreux. « Sur une année, on effectue près de 200 entretiens pour recruter environ 70 personnes. Nous attendons de nos futurs salariés qu'ils puissent nous

Thierry Chartier, directeur, et Patrick Pringot, président de l'association

Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du Programme opérationnel National « Emploi et Inclusion » 2014 - 2020.

exposer leur projet professionnel. Cela montre leur détermination ! Et nous, on les respecte pour ça. » La plupart des candidats reçus par l'association sont envoyés par la Mission Insertion et Développement Social du Conseil départemental, Pôle Emploi, la Mission locale ou encore par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). En 2015, 70% du public accueilli était bénéficiaire du RSA. « Notre public est âgé de 18 à 63 ans, composé seulement d'un tiers de femmes. Nous souffrons encore de clichés, comme quoi les chantiers d'insertion sont réservés aux anciens détenus ou à ceux qui doivent faire des TIG (Travaux d'Intérêt Général)... C'est loin de la réalité », intervient Thierry Chartier, directeur de la structure. La durée maximale de passage dans la structure est fixée à deux ans, divisée en contrats appelés CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion). « Tous les mois on fait un bilan individualisé. Au vu de la progression et de la motivation du stagiaire, on peut augmenter ou réduire son temps de travail. L'objectif est qu'il puisse s'intégrer et acquérir de nouvelles compétences qui seront transférables au sein d'entreprises. » Comme toute structure d'insertion, l'association doit avoir une activité économique support qui puisse lui permettre de contribuer à l'élaboration de son budget prévisionnel aux côtés de ses financeurs.

Ils témoignent...

Victor CLEMENT, employé en CDI grâce à son passage à Espace Environnement 08

« Après un incident de parcours, j'ai perdu mon travail. Pendant un an, je suis resté au chômage. On est vite déconnecté de la réalité quand on se retrouve sans emploi. J'ai passé 8 mois au sein d'Espace Environnement 08. Grâce à cette structure, j'ai pu retrouver un rythme de vie et obtenir un stage en entreprise. C'est cette même entreprise, à Sault-lès-Rethel, qui vient de me recruter en tant que mécanicien ... en CDI ! »

Magalie DUCLOY, accompagnatrice socio-professionnelle

« Ici, on essaye de leur redonner confiance en eux en ayant des objectifs clairement identifiés, comme par exemple : passer le permis de conduire, se remettre à niveau en français et en mathématiques, (si cela est nécessaire), retrouver le goût du travail ... Au maximum, nous essayons d'être là pour eux. Ce qui me plaît dans ce travail c'est de les voir y arriver, c'est vraiment une belle réussite ! »

Favoriser le retour à l'emploi

En 1993, l'association voit le jour grâce à un dispositif national appelé « Environnement - Formation - Emploi ». L'objectif était de créer de l'emploi dans l'environnement au niveau local. Impulsées par des élus locaux, les actions de la structure se développent rapidement. Le premier chantier à être mis en route est spécialisé dans l'entretien des espaces verts des communes. Puis, un deuxième s'ajoute, consacré essentiellement à des travaux de bûcheronnage et d'aménagements de bords de rivières. Arrêté en 2005, ce dernier se transforme en travaux consacrés à la rénovation du patrimoine. « On s'occupe de réfection d'intérieur d'église, de réhabilitation de lavoir... tout ce qui peut améliorer le cadre de vie de nos villages. Cela demande des savoir-faire spécifiques, dans la maçonnerie par exemple. C'est très demandé! », reprend le président. Actuellement, l'association travaille régulièrement pour 25 communes du département, grâce à des contrats annuels.

Dans le cadre de son Plan Départemental d'Insertion, le Conseil départemental a accordé une subvention de 142.900 € à Espace Environnement 08 en 2015.

Quant au troisième chantier, il est consacré à du jardinage ! « A sa création en 2000, il avait pour objectif de sociabiliser les gens du quartier. Les récoltes étaient distribuées aux associations caritatives du coin.Aujourd'hui, nous pratiquons du maraîchage professionnel, avec la gestion de 3 hectares de terrain -mis à disposition par la commune de Rethel- et nous commercialisons notre récolte auprès de nos consommateurs adhérents. 10 personnes s'occupent de ce chantier qui ne cesse de prendre de l'ampleur ! », se réjouit Thierry Chartier (*lire encadré ci-contre*). En 20 ans d'existence, Espace Environnement 08 a prouvé qu'elle a su s'adapter aux besoins du territoire en initiant des actions innovantes. Preuve à l'appui, chaque année, plus d'une trentaine de participants trouvent un emploi après leur passage. « CDI, CDD, contrats aidés, dans le jargon on appelle ça une sortie dynamique. Venir ici, c'est juste une étape de parcours, pas une finalité ! », conclut le président.

Contact :
03 24 30 17 62

Les paniers de légumes bio **alimentent la solidarité de proximité !**

Certifiés Agriculture Biologique depuis juillet dernier, les paniers de légumes de saison sont issus du maraîchage. En devenant adhérent à l'association vous venez chercher votre panier au point de dépôt (il en existe à Rethel, Attigny et Vouziers...). Actuellement, l'association compte 182 adhérents. « En devenant client, vous favorisez le retour à l'emploi d'une trentaine de bénéficiaires des minima sociaux. Et, si vous ne pouvez pas vous déplacer, pas de soucis. Nous avons un partenariat avec La Poste et la Préfecture. Il permet d'acheminer directement chez l'adhérent son panier de légumes, explique Patrick Pringot. Cela permet à la fois de rendre service aux personnes les plus isolées, en créant du lien social, tout en pérennisant le service de La Poste en zone rurale. » Mieux encore, l'association réfléchit à créer son propre réseau de livraison : « On souhaite acheter un véhicule adapté et former un chauffeur, un livreur ou encore un commercial, afin de satisfaire des besoins du territoire et de diversifier les profils de nos stagiaires... » Affaire à suivre.

On ne le savait pas en faisant ce reportage avec Laurence et Jean-Michel Mathy ; la nouvelle est toute fraîche. La maman et le papa des chalets finlandais, nichés à Balaives-et-Butz, sont nominés aux Prix du Tourisme Ardennais 2016, qui se dérouleront le mois prochain ! Franchement (pardon pour notre devoir de neutralité de journaliste), s'ils gagnaient, ce serait terrible ! On adorerait. Parce qu'on a vu, visité, exploré ces « kotas » et qu'ils sont très classes. Et que pour lancer ça, il fallait de l'audace...

le **chalet finlandais !**

Quand on dit que les enfants changent la vie ! C'est très vrai ; demandez aux Mathy... Si leur fille n'était pas partie étudier en Finlande, ils n'auraient jamais installé des kotas à côté de leur ferme, la Ferme de Flamanville, à Balaives-et-Butz. Qu'est-ce que c'est beau, d'ailleurs, cet endroit ! On aurait bien fait exprès de s'y perdre, pour pas rentrer tout de suite... C'est doux, c'est paisible, enveloppant, et ça dégouline de chlorophylle ! Une pépite. Qui ne demandait qu'à briller.

Laurence Mathy ne veut pas se reposer sur ses lauriers : elle va installer des baignoires finlandaises, dont une avec de l'eau froide et qui sera en plein air. Non, on ne testera pas pour vous !

49.000 €

C'est le montant de l'avance remboursable accordée par le Département aux Mathy dans le cadre de l'aide à l'investissement touristique

« Honnêtement, on ne pensait pas, quand on s'est lancé là-dedans, que ça marcherait aussi bien, avoue Laurence Mathy. Qui, entre nous, ne pensait pas non plus qu'un jour elle ferait des gâteaux finlandais pour le p'tit déjeuner... « On est vraiment content. Ça a pris tout de suite: on a ouvert au mois d'août l'an dernier et depuis, on remplit. Même en janvier, où on pensait que ce serait calme, tous les week-ends étaient pris ! A la Saint-Valentin, c'était plein. C'est encourageant. Ça veut dire que le concept plaît aux gens. Maintenant, reprend Laurence, c'est pas fini ! Il va falloir qu'on se creuse pour que l'histoire continue! Dans le tourisme, c'est nécessaire de toujours se renouveler. »

C'est vrai que ça ressemble à une « histoire », leur projet aux Mathy. Non ? Des chalets finlandais à Balaives-et-Butz... fallait oser quand même ! Après, ils sont tellement trognons, avec leurs toits rouges en forme de chapeaux pointus et leurs pontons ! Et alors, quand le soleil donne dessus, comme c'était le cas le jour où on y était, fin janvier, c'est juste impossible de résister ! « Ah ça, l'appel de la terrasse..., compatit Jean-Michel, le mari de Laurence, je comprends ! Mais, revenez cet été ; vous verrez, c'est pire ! L'été ici, au bord de l'étang, c'est le paradis : on sort les transats, les cannes à pêche, et tout le monde est heureux. Ce site est fabuleux, on a de la chance. Il se prête parfaitement à de l'hébergement touristique. D'ailleurs, ça faisait quelques années qu'on avait en projet de faire des chambres d'hôtes. Et puis est venue l'idée de notre fille. C'était plus insolite, les kotas, comme type de location. En France, il n'y en a pas beaucoup. »

Et l'intérieur, au fait ? On vous a pas parlé de l'intérieur des chalets !

En 1 mot ? Douillet. Des 4, nous, celui qu'on a préféré, c'est le kota « viking », avec ses peaux de bêtes au mur et sur le lit. Une déco au poil.

Mais bon, c'est pour dire. Parce que les trois autres aussi valent leur pesant de cacahuètes. Le « finlandais » par exemple : si vous aimez les rennes, rouges, prenez celui-là, y'en a plein les oreillers !

Contact :

Kotas à Balaives-et-Butz
(Ferme de Flamanville)
Laurence et Jean-Michel Mathy
Tél. 03 24 54 56 62 • 06 20 80 71 61
www.kotas-espritnordique.fr

Tout est bon, pour **aller dormir chez les Mathy...**

> Ils vous payent l'apéro quand vous arrivez !
Je dirais même plus : ils le prennent avec vous, pour vous souhaiter la bienvenue ! « On veut que ça soit familial, que les gens se sentent à l'aise. Cet apéritif, c'est l'occasion de faire connaissance avec nos hôtes, de nouer des liens, explique Laurence. Le confort de nos chalets, c'est une chose, on y est très attaché. Mais la convivialité, c'est peut-être encore plus important. Quand on est bien quelque part, on y retourne, donc... »

> C'est le seul kota grill des Ardennes et de toute la région
Laurence peut se transformer en cuisinière pour vous faire à manger ; elle fait table d'hôtes. Sinon, vous faites comme la plupart des gens : vous ramenez votre fromage à raclette ou votre viande, et vous la faites griller vous-même dans le kota grill ! « C'est une salle de repas commune. Mais c'est plus que ça. Y'a une ambiance, dans ce chalet, constate Jean-Michel. Les petites tables rondes tout autour de la pièce et le poêle en plein milieu, ça plaît. Les gens font leur tambouille tous ensemble, ils partagent. C'est chaleureux.
Nous, c'est l'endroit où on sert le petit déjeuner. Souvent, on fait une flambée. »

> La literie : du tonnerre !
C'est ceux qui l'ont testée qui le disent ! Qui l'écrivent même ! Et il n'y a pas que les lits ; le site, les chalets en général, l'espace bien-être avec le spa et le sauna traditionnel finlandais : pour tout, les compliments fusent sur le net. « On n'est pas trop Internet ; quand elle est revenue de Finlande la dernière fois, ma fille nous a offert un livre d'or en bois, qu'on a mis dans le kota grill. Comme ça, on peut profiter des petits mots gentils, sourit Laurence. Et s'améliorer ! On est des novices dans ce qu'on fait. Les remarques des gens vont nous faire avancer. »

> Le petit déj' est maison
Avec un peu de chance (parce que c'est très long à préparer) vous goûterez des gâteaux finlandais, que c'est Laurence qui les fait ! Sinon, vous aurez droit à son quatre-quarts, qu'elle a dû faire dix mille fois dans sa vie tellement il est bon et qu'il régale les bouches. Et là, vous aurez eu trop de chance ! En plus, quand il y a des restes, les gens repartent avec...

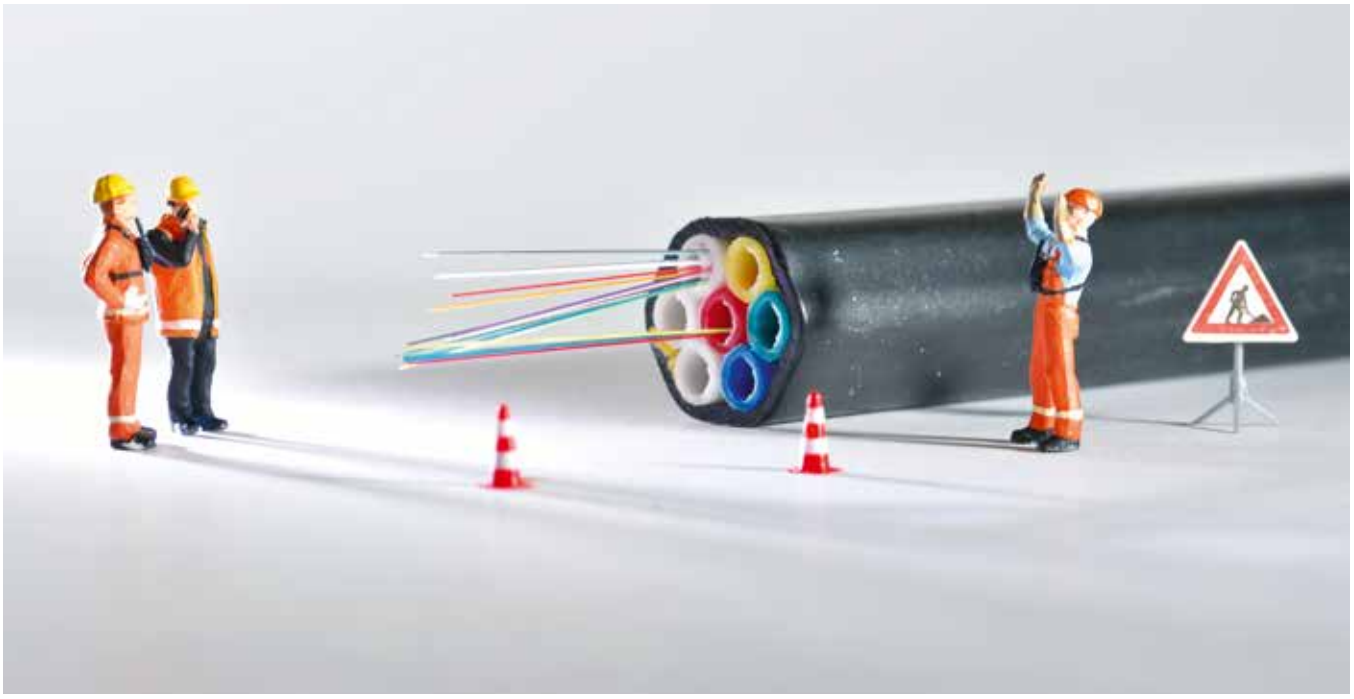

Les grands projets 2016 du Département

A l'occasion du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu fin janvier, les élus du Conseil départemental ont dessiné la feuille de route des projets de l'année. Malgré un contexte économique difficile sans précédent, marqué par l'accentuation de la baisse des dotations de l'Etat, le Département conservera les moyens d'exercer la solidarité à l'égard des personnes les plus fragiles et poursuivra aussi l'équipement et la modernisation des Ardennes.

Une volonté d'agir malgré un contexte difficile

Dans les Ardennes, le nombre de chômeurs est plus élevé que la moyenne et le nombre de bénéficiaires du RSA en augmentation constante. Parallèlement, les dotations de l'Etat baissent de 30% en 2016 et les dépenses sociales obligatoires du Département restent insuffisamment compensées. Dans ce contexte, plusieurs leviers peuvent permettre de construire un budget 2016 équilibré :

- la maîtrise accrue de la masse salariale,
- la réduction des actions volontaires du Département,
- la réduction des moyens de l'Assemblée.

Face à la situation budgétaire des Départements, **Benoît Huré interpelle le Gouvernement et ouvre le débat au Sénat**

Lors de la séance des Questions d'actualité au Gouvernement tenue au Sénat le 28 janvier dernier, Benoît Huré, Sénateur et Président du Conseil départemental, a exprimé son inquiétude face à l'état d'asphyxie financière dans lequel sont plongés les Départements. A cette occasion, il a évoqué les baisses de dotations de l'Etat ainsi que l'explosion des dépenses sociales qui conduisent les Départements à une impasse financière, mettant en péril leur survie. Le 25 février, une rencontre entre Manuel Valls et l'Assemblée des Départements de France s'est tenue à Matignon pour évoquer les conséquences de la hausse des Allocations Individuelles de Solidarité (RSA, APA et PCH) sur les budgets des Départements.
Benoît Huré a aussi lancé les débats sur la situation financière des Départements, en séance publique du Sénat le 2 mars dernier.

En 2016, le budget du Département avoisinera les 450 millions €.

Sur 1.000 € de dépenses du Département, en moyenne, 600 sont consacrés à la solidarité, dont 300 aux Allocations Individuelles de Solidarité (source : ADF).

Poursuivre l'aménagement du territoire

Suite et fin du chantier de l'A304
Parmi les projets les plus importants : la poursuite du chantier de l'A304, pour une mise en service prévue fin 2017. Cette année marquera le démarrage des travaux préparatoires du barreau de raccordement A304-RN43.

Les travaux de liaison France-Belgique (prolongement de la RD986 à Gué-d'Hossus), sont actuellement en cours.

Le Conseil départemental poursuivra également la modernisation des **3250km de son réseau routier.**

Equipement numérique du territoire
Pour offrir à tous les habitants la meilleure connexion internet, le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire prévoit une couverture 100% fibre pour tous (*retrouvez plus de détails dans l'article p14-15*).

Le Conseil départemental, partenaire des communes

Pour renforcer la solidarité entre les territoires, 2016 sera l'année de l'élaboration de contrats de territoire avec les communes et les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) du département.

> **Objectif :** définir en lien avec les communes et les EPCI les projets qui pourront bénéficier d'un soutien financier ou matériel du Département.

De la culture, du tourisme et des loisirs **pour tous !**

De la randonnée autour du lac des Vieilles-Forges : un itinéraire balisé de 12 km sera finalisé au printemps. Le Conseil départemental et EDF (propriétaire des parcelles concernées et exploitant de l'usine hydroélectrique Saint-Nicolas située à proximité) ont signé une convention de partenariat qui consiste à réaménager le plus naturellement possible l'itinéraire existant afin de permettre la pratique de la randonnée en toute sécurité.

La Voie verte Trans-Ardennes comptabilisera 10 km supplémentaires ! L'aménagement du prolongement de la Voie verte entre Remilly-Aillicourt et Mouzon devrait débuter en septembre pour une ouverture en 2017.

Le Musée Guerre et Paix en Ardennes, bientôt ouvert : les travaux de réhabilitation du bâtiment sont en cours et seront suivis par l'installation muséographique.

Renforcer la solidarité de proximité

Conforté dans ses missions de protection des personnes les plus fragiles, le Département continuera de s'investir dans les domaines de la protection de l'Enfance et de l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées. De plus, face à l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA, le Département s'engagera dans un nouveau Plan Départemental d'Insertion pour permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi de s'insérer durablement.

Zoom sur le grand chantier de l'accessibilité

Le point de départ autour de l'accessibilité en France, c'est la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, souvent appelée « loi handicap ». Votée le 11 février 2005, elle réaffirme le principe d'accessibilité pour tous, quel que soit le handicap, et prévoyait la mise aux normes de tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) au 31 décembre 2014. En septembre 2014, une ordonnance fixe l'obligation pour les propriétaires d'ERP qui ne parviendraient pas à respecter la mise en accessibilité avant le 31 décembre 2014 de déposer un Ad'AP ou Agenda d'accessibilité programmée avant le 26 septembre 2015. L'Ad'Ap permet d'engager les travaux nécessaires dans un délai limité. Il précise les actions nécessaires à la mise en accessibilité, le programme, le calendrier des travaux et les financements.

- **85 :** c'est le nombre d'ERP dont le Conseil départemental des Ardennes est propriétaire.
- **21** sont d'ores et déjà accessibles ou en cours de travaux ; 64 ont été inscrits à l'Ad'Ap du Département.
- **22 millions € :** c'est le montant du programme d'investissement dédié à l'accessibilité de la Collectivité.
- **9 ans :** c'est la durée de réalisation de ce programme.

Le Conseil départemental emploie de nombreux professionnels dans des domaines variés qui correspondent aux compétences de la Collectivité. Ainsi, ce sont près de 1800 agents qui travaillent à l'amélioration du cadre de vie des Ardennais. De l'action sociale à l'aménagement du territoire, en passant par l'éducation, la culture, ou encore l'entretien des infrastructures... Pas moins de 157 métiers sont nécessaires à la réalisation de ces différentes missions, qui vous concernent souvent directement. On vous explique.

ÉQUIPER ET ANIMER

- Encourager les pratiques sportives et culturelles
- Dynamiser les bases de loisirs et le Centre de Congrès
- Développer la lecture publique
- Archiver, classer, conserver et valoriser
- Sauvegarder le patrimoine archéologique
- Réhabiliter le Musée Guerre et Paix en Ardennes
- Gérer et entretenir 35 collèges publics

ACCOMPAGNER ET PROTÉGER

- Assurer les missions de protection maternelle et infantile
- Veiller sur les enfants en difficulté et les accueillir
- Accompagner vers une insertion sociale et professionnelle durable
- Conseiller et orienter les personnes handicapées (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- Soutenir les personnes âgées et handicapées

* Prestation de Compensation du Handicap

CONSTRUIRE ET AMÉNAGER

- Entretenir les routes départementales
- Organiser la viabilité hivernale
- Participer aux chantiers d'envergure (autoroute A304)
- Assurer la construction de bâtiments publics adaptés
- Accompagner la rénovation urbaine
- Réaliser des analyses (laboratoire départemental)
- Déployer le numérique sur tout le territoire
- Conseiller les communes (Agence Technique Départementale, Service d'assistance technique eau/assainissement)

A l'affiche !

Archéologue, sage-femme, cuisinier, archiviste, éducateur, juriste, mécanicien… autant de profils variés qui sont indispensables à l'accomplissement des missions du Département.
Pour découvrir la diversité des métiers du Conseil départemental, rendez-vous à la Vitrine Culturelle et Touristique des Ardennes (place Ducale à Charleville-Mézières) du 21 mai au 19 juin prochain, pour une exposition originale et inédite, **Agents 008 : leurs missions n'auront plus de secrets pour vous.** Vous ne verrez plus l'institution (et ses agents !) de la même façon !

GÉRER ET ORGANISER

- Gérer le budget départemental et l'administration générale
- Gérer les ressources humaines du 2ème employeur public du département
- Communiquer et promouvoir les Ardennes
- Entretenir le patrimoine du Conseil départemental
- Équiper et maintenir les systèmes d'information

DÉVELOPPER ET ENTREPRENDRE

- Développer le réseau des Voies vertes
- Accompagner les collectivités pour favoriser le développement économique
- Soutenir les filières agricoles
- Contribuer à l'aménagement de l'espace rural
- Dynamiser l'offre touristique

Infographie Art Presse

Vous présenter des réalisations et vous livrer des informations de proximité qui vous concernent directement, tel est le but de cette rubrique. Voirie, assainissement, logement, vie associative, patrimoine... ces quatre pages illustrent le rôle central et diversifié du Conseil départemental dans votre quotidien.

Canton de Givet

Vireux-Molhain : bientôt la fin des travaux sur la RD8051 !

Les travaux d'aménagement du centre-ville, débutés à l'automne 2014, se poursuivent actuellement sur l'avenue Posty et continueront bientôt dans la rue des Hayettes. Objectifs de cette vaste opération évaluée à plus de 2,8 millions € pour la municipalité : embellir la commune et façonner le Vireux de demain.
Dans le détail, les travaux concernent les réseaux d'assainissement et d'adduction en eau potable, l'éclairage public (enfouissement et mise en place de têtes LED, plus économiques), la route (dont la largeur a été réduite pour plus de sécurité) et les trottoirs (élargis, pour les piétons et cyclistes). La fin du chantier est prévue pour le mois de juin.
Les agents des routes du Conseil départemental ont apporté leur technicité en intervenant sur la partie enrobé de la route, opération estimée à 66.000 €.

Canton de Sedan 2

Travaux de restauration au Château fort

Souvenez-vous, le 14 juillet 2010, une partie de la toiture du château avait été emportée par le vent. Lors de la réfection des parties endommagées, les ouvriers se sont rendu compte qu'un autre secteur, situé sur le bâtiment de liaison du château, nécessiterait tôt ou tard une intervention.
Cette opération s'est finalement déroulée de l'automne 2014 à l'été 2015 et a permis de reprendre entièrement le toit et les charpentes.
Dans le cadre de son aide à la protection du patrimoine, le Conseil départemental a financé ces travaux de restauration à hauteur de 47.561 €.

Canton de Sedan 3

Musique : les aides départementales, c'est pas du pipeau !

L'école de musique du Pays sedanais fait partie des 18 écoles de musique qui sont aidées par le Département, pour leur fonctionnement. Chacune reçoit déjà un forfait de 2.000 €, auquel s'ajoute une participation liée au nombre d'élèves. Celle du Pays sedanais compte 421 inscrits, ce qui lui permet de bénéficier d'une aide de 10.433 €. Soit, au total, une subvention de 12.433 €.

Canton de Charleville-Mézières 1

Aide à l'AME : le Département garde le rythme

Que serait le mois de mai à Charleville sans Tambours de Fête, le festival de musique de l'association AME ? On se le demande ! La 9e édition de cette manifestation, qui s'adresse à tous les publics, musiciens, simples amateurs de rythme et de percussions, petits, jeunes, grands, vieux, scolaires, se déroulera cette année du 23 au 28 mai, avec toujours la même idée : animer les rues carolos, faire découvrir la musique et les rythmes, les sons aux scolaires, proposer des concerts...
Sensible à ce cocktail d'énergie, d'esprit de fête et de partage, qui enthousiasme à chaque fois le public, le Département soutient l'AME dans l'organisation de son événement, en lui allouant une subvention de 3.000 €.
En tout, l'an dernier, ce sont plus de 400.000 € d'aides qui ont ainsi été attribuées aux organisateurs de manifestations culturelles qui animent le territoire ardennais.

Dans le 08, le tourisme « Tournes » bien

Le Département soutient les PME qui participent au développement de l'offre touristique. A ce titre, il a aidé récemment une société de Tournes qui souhaite créer un gîte de six personnes dans les dépendances d'une habitation datant du XVIIIe siècle. Sur 55.400 € d'investissements, l'intervention du Conseil départemental se chiffre à 19.000 €, sous forme de prêt à taux zéro. Soit 35% du plan de financement de ce projet.

A Warcq, le Fitness club en pleine forme !

Quinze ans, qu'il est aidé ! Pour dire que le Conseil départemental est un soutien fidèle pour nombre d'associations sportives ardennaises, comme le Fitness club de Warcq, qu'il aide depuis 2000. En quinze ans, en tout, 6.245 € de subventions ont été allouées au club, à la fois pour son fonctionnement, pour l'organisation de manifestations sportives, et aussi pour des investissements. Dernier exemple en date, récent : l'association a reçu 500 € pour l'achat de matériel de fitness, destiné au développement de sa « filière » sport santé. Le Fitness club est en effet engagé dans la démarche de labellisation sport santé. Deux cours de pratique sportive adaptée pour les personnes nécessitant un encadrement personnalisé sont proposés chaque semaine.
C'est avec des subventions comme celle-là que le Fitness club se développe un peu plus chaque année. En 2015-2016, la grande nouveauté est l'ouverture d'une section « zumba kids », qui compte déjà plus de 40 enfants âgés de 4 à 10 ans ! En tout, plus de 300 adhérents participent chaque semaine à 21 cours, encadrés par des éducateurs diplômés : pilate, latino dance, aéroboxe, body barre, initiation à la course à pied, gym douce, step...

+ d'infos : fitnesswarcq.clubeo.com

Football : rester au top régional, à tout Prix !

L'équipe première senior masculine de Prix-lès-Mézières évolue au plus haut niveau régional. Et cela fait 15 ans que cela dure ! Et à voir les résultats des autres équipes (les ''réserves'' et 3 équipes de jeunes, U19, U17 et U15, sont en DHR, soit juste une division en-dessous), il semblerait que la relève soit déjà là. C'est bien simple, à la mi-saison, Prix était en tête de tous ces championnats. Ce qui a de quoi donner le sourire à Jerry Zuccari, le président de l'Association sportive de Prix-lès-Mézières : « Pour l'instant, ce sont les meilleurs résultats que nous ayons jamais eus ! On va continuer à y croire, sachant que le but cette année pour les seniors reste la montée en National. »
En attendant et pour lui donner les moyens d'atteindre cet objectif, le club peut compter sur le soutien du Département, qui lui a accordé une subvention de 5.500 €, au titre du renom régional.

Canton de Charleville-Mézières 2

A fond la construction, aux Effonds !

Dans le domaine du logement, la collectivité aide les communes et les communautés de communes qui réhabilitent des logements dans les villages de moins de 2.000 habitants, ainsi que les organismes constructeurs de logements sociaux. Dernier exemple en date, fin décembre, le Conseil départemental a voté une subvention de 71.000 € en faveur de La Maison Ardennaise pour la construction de 46 logements locatifs dans le lotissement des Effonds à Nouzonville ; sachant que le coût total de cette opération est de 6,67 millions €.

Arreux : un logement bientôt réhabilité

La commune d'Arreux a décidé de réhabiliter un logement de 70 m² situé au-dessus de la mairie qui, avec le temps, est devenu trop gourmand en termes de consommation d'énergie. Pour ce faire, un conseiller énergie du PNR est intervenu et a apporté son expertise afin de limiter les déperditions de chaleur et d'air.
Le dossier est encore en cours de construction mais la commune peut d'ores et déjà compter sur une participation du Conseil départemental à hauteur de 10.000 €.

Houldizy, capitale ardennaise des spectacles de rue !

Traditionnellement, il a lieu le dernier dimanche des vacances scolaires d'été, juste avant la rentrée... Cette année, le festival fêtera sa 18e édition ! Depuis le début, il a su créer une véritable alchimie entre les spectacles et les spectateurs. Tous les styles y sont représentés : théâtre burlesque, gestuel ou forain, mais aussi acrobaties, jongleries, voltige et musique. Organisé par l'association culturelle d'Houldizy, il a réuni l'année dernière près de 2.150 curieux.
Depuis de nombreuses années déjà, le Conseil départemental est partenaire de la manifestation. Pour cette 18e édition, il a accordé à l'association organisatrice une subvention de 7.000 €.

Canton de Château-Porcien

Judo de Juniville : les résultats, ça paye...

Le Conseil départemental s'est toujours efforcé d'apporter son concours financier aux clubs sportifs ardennais évoluant au niveau national. L'an dernier, 100.000 € en tout ont été attribués dans ce sens et, parmi les associations aidées, il y a le judo-club de Juniville, qui fait régulièrement parler du 08 ! Les hommes, qui évoluent en 1ère division depuis deux saisons, peuvent à nouveau compter en 2015-2016 sur une subvention du Département de 5.000 €. Même récompense, ou plutôt même encouragement du côté de l'équipe féminine, qui était en 2ème division en 2014-2015 et qui est montée cette année en 1ère division. Pour elle, la subvention passe de 3.000 à 5.000 €. Ce qui fait 10.000 € pour le judo de Juniville, pour qu'il continue à porter haut les couleurs du département !

Avançon : la tourelle de l'église restaurée

L'édifice est inscrit au titre des monuments historiques en 1926 et classé en 1942. Ce qui implique que toute intervention pour des travaux nécessite la visite de l'Architecte des Bâtiments de France, qui a donc supervisé l'opération l'automne dernier. La tourelle de l'église du village a été restaurée, et c'est une entreprise locale qui est intervenue.
Conscient qu'il s'agit là de lourds investissements pour une petite commune, le Conseil départemental a accordé à Avançon une subvention de 3.035 €.

Canton de Villers-Semeuse

Assainissement : le Département fait jouer ses réseaux

Sur la partie des Ardennes située sur le bassin versant de la Meuse, l'Agence de l'Eau, Rhin-Meuse a mis en place des aides, dites de Solidarité Urbain-Rural et destinées aux opérations d'assainissement et d'alimentation en eau potable des communes rurales.
Ce fonds représente près de 8 M€, et c'est le Conseil départemental qui décide de sa répartition : il propose des aides à l'Agence de l'Eau, qui valide ou non.
Au mois de décembre dernier, sur proposition du Conseil départemental donc, une subvention de 138.600 € a ainsi été votée en faveur d'Ardennes Métropole et de La Grandville pour des travaux de raccordement du réseau d'assainissement de La Grandville au réseau d'Aiglemont.
La Grandville disposait déjà d'un réseau d'assainissement, mais pas de système de traitement (station d'épuration). Suite au transfert de compétence en 2009 à la Communauté d'Agglomération de Charleville-Mézières, une réflexion globale à l'échelle intercommunale a été menée et a abouti au projet de raccordement au réseau d'assainissement de la commune d'Aiglemont, laquelle est reliée à la station de traitement de Charleville. Coût des travaux : 462.000 €.

Libre **expression** des élus

Conformément à la loi du 13 février 2002 relative à la Démocratie de Proximité, le magazine du Département *Les Ardennes en marche* met à la disposition des groupes d'élus représentés au sein du Conseil départemental cette page de libre expression.

Groupe de la Majorité départementale

DÉMAGOGIE CONTRE RESPONSABILITÉ...

L'Assemblée départementale a débattu fin janvier des orientations servant à élaborer le budget de la collectivité pour cette année. **En période de crise, nous sommes tous d'accord sur la nécessité de faire des économies...**

Les constats

Le Gouvernement actuel étrangle les collectivités : depuis 2014, la Dotation Globale de Fonctionnement baisse pour notre département : - 3,8 millions € en 2015 ; - 3,9 millions € pour 2016 et autant pour 2017.

Le Gouvernement ne rembourse pas ce qu'il nous doit : le Département gère pour l'Etat une partie de l'aide sociale : le RSA, la PCH, l'APA. Le Gouvernement nous doit 144 millions € depuis 3 ans !

La méthode pour équilibrer un budget dans ce contexte...

Le Département a choisi la piste des économies. Tous les budgets ont été analysés afin de réaliser des économies sur le fonctionnement de la collectivité.

Faudra-t-il augmenter les impôts ? Il est possible qu'un effort soit demandé aux Ardennais, à hauteur de 15 à 25 € par an et par foyer, ce qui est modeste, mais toujours trop et nous le savons... C'est l'Etat, en baissant ses dotations, qui nous oblige à envisager cette hypothèse sachant que l'impôt départemental n'a pas augmenté depuis 5 ans... qui dit mieux ?

Supprimer des aides : nous attendons sans illusion les propositions des élus de l'opposition. Ils donnent des leçons de gestion sans jamais dire où il faut faire des économies. C'est tellement simple d'agir ainsi. « Dites-nous quels soutiens supprimer et à qui ? Aux associations ? Aux communes ? Quels bâtiments fermer, quels collèges supprimer... ? » RIEN de leur part.

Les démagos !

Alors que la loi le permet formellement, l'Assemblée départementale, malgré l'insistance de certains, n'a jamais voulu verser de fonds aux groupes politiques pour leur fonctionnement et le recrutement de collaborateurs. Cela nous a permis d'économiser 293.000 € par an. Disons clairement aussi que dans le groupe d'opposition qui réclame haut et fort une baisse des indemnités des élus (40.000 € sur un budget de 500 millions), certains ne se l'appliquent même pas dans leur mairie ou Communauté de communes... Cherchez l'erreur !

Nous préférerions que les membres de l'opposition socialiste dépensent leur énergie à convaincre leurs amis du Gouvernement de la mauvaise politique conduite actuellement.

Soyons constructifs...

La Majorité proposera un budget loin d'être parfait, mais un budget où les efforts seront partagés et équilibrés, un budget réaliste qui mettra l'Etat et le Gouvernement devant ses responsabilités : **voudra-t-il laisser mourir les Départements à petit feu ou les sauver en rendant ce qui est dû aux Ardennais ?**

Pierre CORDIER
2ème Vice-Président du Conseil départemental des Ardennes
Pour la Majorité du Conseil départemental

Groupe PS - divers gauche

-5% : OUI , +5% : NON !

Le Débat d'Orientations Budgétaires de janvier s'est articulé autour d'une double problématique :

- l'une nationale qui doit absolument voir l'Etat compenser l'intégralité des allocations de solidarités (RSA, APA et PCH) aux Départements, par équité territoriale et sous peine d'asphyxie imminente de ces Collectivités ;
- l'autre départementale qui révèle que dans nos Ardennes tous les indicateurs financiers sont « au rouge » : un autofinancement négatif de 1,6M€ pour 2015, un endettement abyssal prévisionnel pour 2016 de 241M€, une épargne inexistante...

Afin de stopper cette spirale infernale, notre Groupe a fait, durant les débats, plusieurs propositions concrètes, qu'elles soient « nationales » à l'adresse des parlementaires présents **(une taxe sur les transactions financières redistribuée aux Collectivités)** ou très « locale » **(en réduisant nos charges de fonctionnement en énergie, contrats divers, parc de véhicules..., en augmentant nos recettes par exemple en valorisant nos Zones d'Activités sur lesquelles les Départements n'ont plus la compétence, ...).**

Nous avons aussi réaffirmé clairement nos positions sur 2 points importants :

- **OUI** à la réduction de 5% des indemnités des élus qui se doivent d'être exemplaires dans la mise en place de cette politique de rigueur **(à noter que c'est notre Groupe qui avait proposé cette mesure dès avril 2015 lors de l'installation de l'Assemblée !).**
- **NON** à une augmentation de 5% du taux de la fiscalité qui serait une « double peine » pour les Ardennaises et Ardennais déjà très impactés par les problématiques de l'emploi. Les impôts ne sont pas une « variable d'ajustement budgétaire destinés à boucher les trous » !

Comptez sur nous pour défendre inlassablement ces positions de justice sociale et de solidarité !

Pour le Groupe Socialiste et Divers Gauche
Elisabeth BONILLO-DERAM, Jérémy DUPUY, Brigitte LOIZON, Hugues MAHIEU, Erik PILARDEAU, Dominique RUELLE, Benoît SONNET

Gardons le contact !
elus.cd08@gmail.com
@oppositionCD08 (Elus CD08)
Groupe des élus d'opposition du Conseil Départemental des Ardennes

Peu importe le lieu de résidence, le Conseil départemental souhaite offrir aux habitants les solutions les mieux adaptées aux besoins de la vie quotidienne. Appelés Maisons des Solidarités (MDS), ces lieux d'accueil de proximité sont répartis sur l'ensemble du territoire, à la ville comme à la campagne. La MDS est une porte d'entrée unique sur tous les services de la solidarité, compétence à la charge du Département. Pendant une journée, la rédaction de votre magazine s'est rendue dans l'une d'entre d'elles, à Vouziers, pour vous faire découvrir ses différentes missions qui placent la personne au centre des attentions.

la Maison des Solidarités **de Vouziers**

Je dois mettre à jour les vaccinations de mon enfant. Je suis bénéficiaire du RSA et je souhaite reprendre une activité, quelles sont les démarches ? Quelles sont les conditions d'obtention de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ? Je suis dépassé par la gestion administrative de ma situation, qui peut m'aider ? Autant de problématiques qui peuvent être prises en charge ici, au sein de la Maison des Solidarités MDS) de Vouziers. Ses actions sont divisées en quatre domaines : l'Accompagnement Social, l'Enfance-Parentalité (Protection Maternelle et Infantile de 0 à 6 ans et Protection de l'Enfance), Personnes Agées et Personnes Handicapées, et l'Insertion et Développement Social, qui correspondent aux politiques sociales du le Conseil départemental.

> Un lieu d'accompagnement à chaque moment de la vie .

Quelle que soit votre demande, votre âge ou votre situation sociale, les professionnels rechercheront avec vous une réponse personnalisée. Car c'est bien ça, le rôle des équipes pluridisciplinaires présentes dans les MDS : apporter une réponse globale dans un même lieu. Une seule personne peut avoir des questions différentes, d'où la nécessité d'un guichet unique pour rendre la démarche plus accessible et efficace. Les MDS proposent un véritable service public ouvert à tous, gratuit, où du personnel administratif, médical (infirmier, médecin, psychologue, sage-femme) et social (éducateur, assistant social) écoute, protège et guide quotidiennement les usagers. Entrez, vous êtes les bienvenus.

C'est à 8h30 que la Maison des Solidarités ouvre ses portes. « Vous pouvez vous y présenter du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h », précise la personne en charge de l'accueil. Le téléphone est également un moyen de contacter la MDS au 03.24.71.75.07, aux

mêmes horaires d'ouverture. C'est avec le sourire que l'agent d'accueil reçoit les premiers usagers de la journée. Il connaît parfaitement les services et missions du Conseil départemental, mais également les autres acteurs locaux du territoire. Après avoir écouté attentivement la demande, il sait orienter vers le service ou la personne en mesure de vous aider. En toute confidentialité, bien entendu. Une fois la personne indiquée, direction la salle d'attente au 1er étage. « L'équipe essaie de réduire au maximum le temps d'attente. C'est pourquoi des rendez-vous sont donnés. »

Face à des situations de précarité, des difficultés dans l'organisation de la vie quotidienne, ou seulement pour trouver une solution à un problème administratif, des assistants sociaux peuvent être consultés. « Si l'on est face à une personne qui a des problèmes financiers, et qui ne parvient plus à s'en sortir, nous allons l'aider à prioriser ses dépenses et vérifier que tous ses droits légaux sont respectés », explique une assistante sociale. Selon la demande, des partenaires locaux tels que les associations caritatives, le Centre social, les CCAS ou la Maison de Services Au Public peuvent être sollicités. « Quand on est comme ici, en zone rurale, le travail en réseau est fondamental, toujours dans le but d'apporter l'aide la plus complète à l'usager. » Pour chaque demande, l'équipe fait ce qu'elle appelle « du cousu main » : « Il n'existe pas deux fois la même demande. Les profils sont uniques et demandent une réflexion personnalisée. »

Quant à la Mission Insertion et Développement Social de la MDS, elle est amenée à étudier avec les demandeurs leurs droits au RSA et instruire, si besoin, une demande. « En tant que chef de file de l'insertion, on reçoit les gens qui souhaitent ouvrir un droit pour le RSA. Il y a une augmentation de ces demandes. Les profils sont de plus en plus variés : personne de plus de 60 ans, jeune diplômé ou bien encore personne sans emploi. Nous rencontrons tous les cas de figure », explique la coordinatrice insertion. « On leur rappelle alors que le RSA n'est qu'une étape dans leur parcours. L'objectif étant de retrouver rapidement un emploi, essentiel à leur réintégration sociale. » Ainsi, le service met en œuvre et coordonne un accompagnement spécialisé et individualisé d'insertion vers l'emploi, notamment avec Pôle emploi, le PLIE ou la Mission Locale.

Les futurs parents et jeunes parents sont les bienvenus au sein de la MDS. La Protection Maternelle et Infantile propose différents services gratuits, ouverts à tous. Les consultations de nourrissons, par exemple, sont organisées sur rendez-vous, le mardi de 13h30 à 16h30. Elles sont assurées par un médecin et une infirmière, ou une puéricultrice, et permettent de s'assurer de la croissance et de l'éveil de l'enfant, de dépister certains handicaps et de mettre à jour les vaccinations. « Si les parents le souhaitent, nous pouvons même nous rendre chez eux, pour leur donner des conseils ou des informations sur l'alimentation, l'allaitement, la santé et l'éveil des enfants. » Le vendredi matin, une halte-jeux est ouverte, destinée aux enfants âgés de moins de 3 ans et à leurs parents. C'est un lieu d'accueil convivial d'échanges. « Pour animer nos activités, nous proposons des thèmes. En mars : jardinage, en avril : Pâques et en mai : la Fête des mères et pères », explique la puéricultrice. Ici, la solidarité est présente même entre les usagers : « Les gens laissent sur cette table des vêtements et

jouets en libre service, pour ceux qui n'ont pas les moyens d'en acheter. »

Lorsque la PMI n'accueille pas de public, l'équipe de professionnels s'occupe des bilans de santé en école maternelle, du suivi de l'agrément des assistantes maternelles du secteur ou encore du contrôle des lieux de la petite enfance (crèches, haltes-garderies...). Les éducateurs, en charge de la Protection de l'Enfance, suivent les enfants confiés au Département. S'agissant de situations délicates, elles nécessitent le placement en famille d'accueil ou au sein de structures adaptées. Ils ont pour missions d'assurer le bien-être et la sécurité des enfants en situation de danger et d'accompagner le lien parent-enfant. Pour cela, des actions concrètes existent. Par exemple, l'Aide Educative à Domicile est une mesure de prévention qui permet d'accompagner les familles confrontées à des difficultés relationnelles, ou bien encore en carence éducative... « Nous intervenons, avec l'accord des parents, pour apporter une aide psychologique, d'ordre social ou bien encore éducative, afin que les familles puissent reprendre en main le fonctionnement de leur foyer. »

Acteur majeur de l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, le Département met tout en œuvre pour leur assurer le meilleur projet de vie possible. Très souvent, à la MDS, il s'agit de demandes pour obtenir l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (cette aide est destinée aux personnes de plus de 60 ans, qui ne peuvent plus accomplir les gestes essentiels de la vie quotidienne, elle est évaluée selon le degré d'autonomie.) Avec une population vieillissante à Vouziers -comme dans le reste du département- ces appels ou rendez-vous sont récurrents : « Le maintien à domicile fait partie intégrante du projet de vie, construit avec le bénéficiaire et sa famille. Pour la mise en place des aides, l'usager peut faire appel à un service d'aide à domicile ou encore à un prestataire », explique-t-on au service Personnes Agées Personnes Handicapées. « A la campagne, les relations sont différentes. Il arrive que nous soyons alertés par un élu d'un village du coin, pour nous faire part de la situation inquiétante d'une personne âgée isolée. Il y a une réelle notion de solidarité ici ! »

Contact :

Maison des Solidarités
16 rue Henrionnet - Vouziers
Retrouvez les coordonnées de la Maison des Solidarités la plus proche de chez vous sur le **www.cd08.fr** - rubrique Solidarité

Ardennes Méga Trail : au sommet de l'effort !

Plus qu'une discipline sportive, le trail est un défi avec soi-même où le coureur doit composer avec la nature et ses éléments. L'Ardennes Méga Trail n'échappe pas à la règle, son célèbre parcours de 93 km dans les massifs escarpés de la vallée de la Meuse en est la preuve. Cette aventure, qui a lieu chaque année aux Hautes-Rivières, séduit de plus en plus d'amoureux du sport nature en quête de sensations extrêmes...

« Participer à l'Ardennes Méga Trail requiert des exigences physiques et morales très élevées », explique Erick Villemin, président de l'association Athlétic Bélair Club, organisatrice de l'événement. En effet, cette course nature assure à ses participants des sensations uniques. « C'est d'ailleurs l'une des courses de trail les plus difficiles de l'Europe du Nord ! » Et pour cause, l'Ardennes Méga Trail appartient à la catégorie de l'ultra-trail, ce qui signifie que la course s'effectue sur une très longue distance dans un milieu naturel. « Ultra », car la distance doit être supérieure à 42 kilomètres et quasi exclusivement hors parcours goudronnés. Composée de parcours balisés dans le massif ardennais, l'épreuve propose différentes distances : 93, 54, 27 et même 12 km, une nouveauté cette année. Mais, le nombre de kilomètres n'est pas le seul obstacle : il faut également franchir des versants abrupts parfois accidentés, dont la difficulté n'a rien à envier aux épreuves prestigieuses de montagne.

Une terre de légendes pour une course de légende

« Ici, on bénéficie d'un site exceptionnel avec de fortes pentes et un cumul de dénivelé impressionnant. C'est ça qui fixe le niveau de la course, et qui altère également la condition physique et mentale de nos participants ! », assure Erick Villemin. Mieux vaut donc être un coureur chevronné pour tenter l'expérience. « Chaque participant possède ce que l'on

appelle un CV sportif. Pour s'inscrire à certains trails, il faut justifier d'un nombre de points acquis lors de compétitions. Par exemple, l'Ardennes Méga Trail est l'une des quelques épreuves qualificatives pour l'Ultra-Trail du Mont-Blanc (170 km – 7 220 m de dénivelé). « C'est sélectif, mais indispensable au vu de l'exigence et de la difficulté du parcours », justifie Erick Villemin. Pour preuve, un coureur du 93 km va mettre environ 12 heures pour atteindre la ligne d'arrivée. « Mais peu importe le chrono, le défi consiste à aller au bout de la course. C'est ça, la mentalité d'un traileur ! » Et durant l'épreuve, les coureurs empruntent un trajet balisé qui passe par Monthermé, Les Quatre Fils Aymon, Bogny-sur-Meuse, Les Dames de Meuse, ou encore Roc la Tour... des endroits qui font la renommée des Ardennes.

A l'initiative de cette spectaculaire compétition sportive : l'association Athlétic Bélair Club, composée de passionnés de course à pied qui souhaitaient goûter à de nouvelles aventures. Après des trails effectués aux 4 coins de la France, l'envie d'en créer un de très bon niveau sur le territoire est née en 2009, encouragée par les collectivités locales. Chaque année, près de 1.000 personnes se donnent rendez-vous aux Hautes-Rivières pour partager cette expérience unique, tant sur le plan physique qu'émotionnel. « C'est toujours la même effervescence et le même stress, car l'organisation de la course comporte d'importants risques. Si des averses sont de la partie, le terrain devient moins stable et entraîne inévitablement des accidents. L'autorisation de la Préfecture peut nous être retirée jusqu'au dernier moment ! » L'organisation de cet événement est 100% bénévole : elle peut ainsi compter sur l'aide de nombreuses personnes et sur l'appui d'autres clubs de trail, dont le K-Raid Ardennes et les Pierres à Feu, pour prêter main forte. « La dimension humaine est omniprésente dans l'Ardennes Méga Trail, c'est très convivial ! Nous sommes, d'ailleurs, toujours à la recherche de personnes prêtes à s'investir dans cette aventure ! » En effet, pas moins de 250 bénévoles sont mobilisés pour veiller au bon déroulement de la course et assurer la sécurité de tous. « C'est l'aspect le plus essentiel. On doit garantir la plus grande fiabilité à nos coureurs. Pour cela, l'ADRASEC 08 est un partenaire de premier rang indispensable. Notre sécurité passe par un bon balisage des parcours et la mise en place de groupes de coureurs dits balais qui peuvent retrouver d'éventuels participants égarés ou épuisés. » Le système est rodé et la technologie permet également de suivre la progression des compétiteurs. « Certains coureurs sont équipés de balise GPS. Et puis, il y a des points de contrôle où tous les concurrents doivent se présenter ! »

En 2015, le Conseil départemental a accordé une subvention de 5.000 € pour l'organisation de cet événement sportif.

Il l'a fait et nous en parle...

Mickaël CALVY, 30 ans

« L'année dernière, j'ai participé à l'épreuve de Roc la Tour, composée de 54 km et 2.700m de dénivelé positif. J'ai terminé la course en 7h59 ! Le trail procure des sensations intenses, mais pour y arriver c'est évident qu'il faut avoir un excellent et régulier entraînement physique. Cette année, je tente le parcours de 93 km, on verra bien ! »

En 2015, Mickaël a également participé à l'Ultra-Trail du Mont-Blanc.

Une porte d'entrée pour le tourisme

Désormais, les organisateurs souhaitent démocratiser l'événement en l'ouvrant à un maximum de personnes. « On propose des distances plus courtes et des marches de 8, 10 et 25 km. Les coureurs se déplacent souvent en club avec leurs familles, il faut proposer des activités pour les occuper ! », insiste Erick Villemin. Les marches plaisent également aux locaux, qui sont de plus en plus nombreux à y participer : « Notre cible devient plus large, ce qui permet de séduire des touristes mais également des Ardennais, tous attirés par la dimension culturelle et historique de nos parcours. » Pour preuve, 75% des participants viennent de Hollande et de Belgique et du nord de la France, à la fois pour la proximité géographique et la difficulté de la course. Pendant ces quelques jours, l'arrivée de centaines de sportifs est saluée par les commerces de proximité. « L'Ardennes Méga Trail engendre des retombées économiques importantes pour le secteur. Demandez aux hôteliers et aux gîtes du coin ! », conclut le président de l'association. Course ou marche, finalement, il y en a pour tous les goûts (et tous les niveaux), alors êtes-vous prêts à relever le défi du 25 juin prochain ?

Contact :

Ardennes Méga Trail
Informations et modalités d'inscriptions :
www.ardennes-megatrail.com

Les Lettres de mon Musée

On aurait pu prendre notre plus beau clavier et écrire une belle composition, tellement le sujet est intéressant et tellement le reportage fut enthousiasmant. Et puis, on s'est dit que le mieux pour vous donner envie d'aller visiter le Musée de l'Ecole d'Hier, à L'Echelle, c'était de vous montrer des photos de tout ce qu'on peut y voir, y lire, y sentir, y toucher. Comme diraient les jeunes de l'école d'aujourd'hui : c'est d'la balle ce musée ! Ça déchire !

B comme la bande de bénévoles qui gravitent autour du Musée. Que des enseignants à la retraite (sauf une, qui cotise encore !), passionnés par le métier qu'ils faisaient.
Les 2 enfants sages qui figurent sur cette photo, c'est le président, Jacques Péchart, et la secrétaire, Thérèse Mailliot. Mailliot comme Louis Mailliot, son père, le créateur du Musée. "Papa, qui a été instituteur toute sa vie, était un amateur de brocantes fini, raconte Thérèse. Un jour, il est tombé sur un petit tableau dessiné à la main par une fille de 12 ans, le 7 juin 1915. Il l'a acheté en se disant qu'il fallait sauver ça parce que c'était du patrimoine. L'idée du Musée est partie de là."

C comme certificat Qui n'a jamais entendu une grand-mère lui parler de ce fameux diplôme ? Le certificat d'études primaires ! Eh ben figurez-vous qu'au Musée, vous pouvez le passer, ou le repasser ! L'événement, a lieu tous les deux ans et ce jour-là, c'est la fête au château de L'Echelle : les épreuves (6 au total ; dictée, rédaction, histoire, géographie, sciences, arithmétique), tirées des originales, se déroulent dans la classe ; les corrections, dans la salle du Conseil ; et la remise des prix, dans la salle polyvalente. " Il y en a un cette année, le 21 mai, et on a hâte parce qu'on passe toujours une journée fabuleuse ", assure Jacques.

F comme ces formes qui servaient à apprendre aux gamins à calculer les volumes

L comme lignes (hum, hum...) Voilà ce qui arrive, quand on papote pendant l'appel...

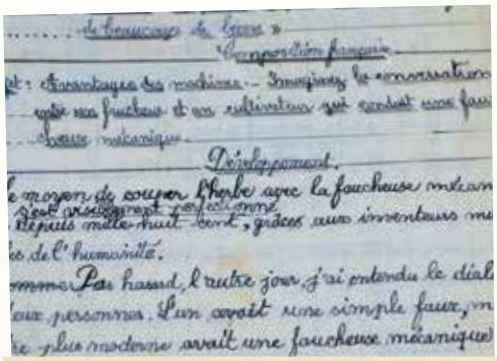

R comme rédaction Regardez le sujet de celle-ci... Si la jeune plume derrière ce devoir était encore vivante, elle l'encadrerait, sa composition !

M comme matériels, incroyables…
Ici, une planche issue du Musée industriel scolaire de Dorangeon, avec plein de petits tubes remplis d'échantillons d'épices, de légumes, de céréales qui servaient à illustrer les productions.
Dans le genre relique, le guide-chant n'est pas mal non plus. Vous ne voyez pas à quoi ça ressemble, cet instrument de musique ? C'est un petit harmonium. Rétro à souhait ! " Il y a un élève qui pompait, la maîtresse jouait, et les gosses chantaient ", se souvient Thérèse.

M comme morale Ce serait quoi, tiens, la morale de ce reportage ?
Ne jetez pas, jamais, vos affaires d'écolier ! En 2130, elles feront sans doute sourire dans les musées…
" Les mairies comme les privés nous donnent beaucoup de choses. D'ailleurs, le grenier est plein, avoue Jacques. C'est rassurant de donner, on sait que ça va être conservé. Nous on prend, tout ! C'est ce qui fait que c'est un musée vivant. On s'enrichit toujours. "

P comme pupitres, avec le trou pour mettre l'encrier. Mais P aussi comme poêle! Celui-là a vécu… Après que l'école de L'Echelle eut fermé, en 1992, la mairie avait envisagé de le vendre. Il n'y avait plus que lui dans la classe, et le tableau noir. Et puis non ; il y a échappé, grâce au projet du Musée qui était déjà dans les tuyaux.
Et vous voyez les 2 boîtes métalliques posées dessus ? Ce sont des gamelles. A l'époque, au début du XX^{e} siècle, les enfants ne rentraient pas chez eux le midi. Ils partaient à l'école avec leur manger.

C toujours, comme carte. Comme chouette carte ! Il y en a plein, des dessins à la plume comme ceux-là, dans les vieux cahiers conservés au Musée. Quelle finesse, sérieusement ! Notre coeur a balancé longtemps entre cette représentation du bassin de la Garonne et une autre du squelette du pied de porc… On a tranché en choisissant la plus ancienne : vendredi 13 décembre 1901 !

P comme poids. Les poids et les mesures. "Quand on voit ça, ou le mannequin d'anatomie, ou les livrets pour apprendre à tenir sa maison, on se dit que l'école d'hier était très dans le concret. D'ailleurs, quand elles en sortaient, les filles devaient savoir comment tenir leur ménage et s'occuper de leurs enfants", rappelle Thérèse. En tous cas, les vieux livres qui existent à ce sujet sont franchement croustillants ; on a ouvert *Le Ménage de Madame Sylvain*, qui explique les rudiments : la première vaisselle, l'entretien de l'évier, le soin de la lampe, le fonctionnement du poêle, les comptes de la maison, le bon café… Savoureux !

Certificat d'études le 21 mai : inscription obligatoire !

Musée de l'Ecole d'Hier « Louis Mailliot », à L'Echelle
Tél. : 03.24.33.02.99 – 03.24.35.80.22
www.musee-lecole-dhier-08.com

Ouvert en avril, mai, juin, septembre et octobre les 1er et 3^{e} dim anches ; en juillet et août tous les dimanches de 14h30 à 18h.

Gratuit !

Les classes et les groupes sont les bienvenus en semaine, d'avril à octobre. Accueil sur rendez-vous aux numéros ci-dessus.

Ces Ardennais aux mains vertes...

Avec le retour du printemps, les arbres retrouvent leurs feuilles, les jardins refleurissent... et les archives aussi grâce à l'herbier constitué entre 1884 et 1889 par Victor Cayasse. Né en 1861, professeur d'école normale puis inspecteur de l'enseignement, Victor Cayasse est aussi un féru de botanique et réalise un herbier composé de plus d'une centaine de planches désormais conservé aux Archives départementales des Ardennes.

L'herbier qu'a constitué Victor Cayasse renferme depuis plus de cent ans des spécimens provenant des différents lieux de France où il fut professeur, mais aussi de son village natal de Faissault.

Sa passion pour les plantes le pousse également à créer à partir de 1909 un jardin botanique à Guignicourt-sur-Vence. Il achète dans ce but un terrain sur une colline au lieu-dit Le Bochet qu'il décrit comme « un champ de 33 ares ingrat et inculte, lande aride couverte de genévriers, d'épines noires et d'un bouquet de mélèzes ». Sa première tâche est la construction d'une maisonnette de brique au toit de tôle qu'il baptise « Bagnolet ». Ce nom sera par la suite donné par extension à l'ensemble de la propriété.

Au prix de nombreux efforts, il y réalise une roseraie et trois jardins : un pour les espèces montagnardes, un autre pour les plantes d'ornement et un dernier

constitué de plantes médicinales. Pendant la Première Guerre mondiale, les Allemands détruisent un pan de mur de la maisonnette, en enlèvent la porte et une partie de la toiture. Ils emportent également la plupart des arbustes à fleurs pour en orner le chalet de repos qu'ils ont construit. Après guerre, Victor Cayasse remet en état sa propriété et achète en 1919 une parcelle voisine qui lui permet de faire passer la superficie de son terrain à presqu'un hectare. En 1921, il met son jardin de Bagnolet à la disposition de la Société d'histoire naturelle des Ardennes afin qu'elle y réalise des expériences de botanique. Très vite, le jardin de Guignicourt devient également le but d'excursions organisées par la Société d'histoire naturelle.

Victor Cayasse s'intéresse aussi aux plantes potagères comme l'atteste la présence dans son herbier de spécimens de céleri ou de framboisier.

Le printemps est aussi le moment où chaque jardinier retrouve avec entrain le chemin de son potager. Le département des Ardennes a, sur ce sujet, la particularité d'être le lieu de naissance des premiers jardins ouvriers de France, dans le Sedanais en 1889. On doit cette création à Félicie Hervieu, née en 1840 à Chémery-sur-Bar et femme d'un industriel sedanais. Après avoir réalisé un premier jardin à Floing en 1889, elle fonde l'association « Reconstitution de la famille, société d'assistance par le travail de la terre », qui lui permet de créer de nouveaux jardins à Sedan et à Balan. En 1902, l'association dispose de vingt hectares de terre qu'elle met à la disposition de 256 familles ouvrières.

Quels légumes cultivent à cette époque nos ancêtres ardennais dans leur potager, que ce soit un jardin ouvrier ou individuel ? Trois catalogues de la

graineterie Denaiffe de Carignan datant de 1890, 1893 et 1914, conservés aux Archives départementales, permettent de répondre en partie à cette question. La graineterie Denaiffe, créée en 1810, est alors l'une des plus importantes de France et connaît une période d'expansion et de prospérité jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. En 1944, ses bâtiments sont bombardés et la reprise de l'activité après guerre se heurte à des difficultés telles que la graineterie ferme ses portes en 1953.

La consultation de ces trois catalogues permet de découvrir des variétés locales telles que la carotte rouge des Ardennes ou l'oignon rouge des Ardennes. Richement illustrés, ils comportent également de nombreux conseils de jardinage. Ces documents sont ainsi une source riche d'informations pour les amateurs de légumes anciens et pour les jardiniers curieux de découvrir des variétés adaptées au climat des Ardennes.

Contact :

Archives départementales :
http://archives.cd08.fr

Rouleau de printemps à l'ardennaise

La rédac' des Ardennes en marche voulait, pour ce numéro de mars, une recette qui soit un clin d'œil au printemps. D'où l'idée du rouleau, qui est venue tout de suite, mais qui ne sonnait pas trop 08... Alors, suivant les bons conseils de l'Agence de développement touristique et de la marque Ardennes de France, elle a jeté une bouteille à la mer, auprès des restaurants adhérents de la marque, en demandant si quelqu'un voudrait bien inventer, pour Les Ardennes en marche, un rouleau de printemps ardennais... Eh ben figurez-vous que le jour-même, deux poissons mordaient à l'hameçon !

Tout ça pour dire que la recette qui figure dans cette page, signée Christophe Mélin, le chef de La Clef des Champs (référencée dans le guide Michelin 2016 !), a été créée rien que pour nous, pour vous ! « J'ai tout de suite pensé à du sucré, et à une crêpe, confie le chef, parce que c'est ce qui se prêtait le mieux pour une recette de rouleau de printemps. En plus, dans les Ardennes, on aime les crêpes, les petits comme les grands ! Et je voulais une recette abordable, qui puisse être faite avec des enfants. Après, pourquoi la pomme ? C'est le seul fruit qu'on trouve à la sortie de l'hiver. » Et c'est simple, une pomme. C'est accessible.

C'est fichu, lecteur, t'as plus aucune excuse : à tes fourneaux, fais-nous des beaux rouleaux !

Contact :
La Clef des Champs
Rue du Moulin à Charleville
03 24 56 17 50
www.laclefdeschamps.fr

1 Première chose à faire, pour réaliser cette recette : des crêpes !

La pâte à crêpes malin du chef Mélin

Les ingrédients : • 250 g de farine • 0,5 l de lait • 4 œufs • 50 g de sucre • 50 g de beurre • 1 pincée de sel

La clef pour une pâte bien lisse : avant de mélanger vos ingrédients, faites fondre le beurre dans une casserole, jusqu'à ce qu'il devienne noisette. Otez du feu. Versez-y une partie du lait, pour refroidir le beurre. Incorporez ce mélange à votre pâte à crêpes, le beurre sera ainsi vraiment dilué dans la pâte, vous éviterez le gros grain que l'on obtient lorsqu'on met le beurre fondu directement dans la pâte.

2 Pour faire vos rouleaux, et pour qu'ils soient bien roulés !

Les ingrédients pour garnir vos rouleaux (dose pour 4 personnes) :

- 2 belles pommes acidulées, des Granny par exemple
- 100 g d'abricots et pruneaux secs, dénoyautés et hachés
- Quelques noix et noisettes, hachées

Taillez d'abord une pomme en allumettes, fines. Disposez au centre de la crêpe, une couche de fruits secs (que vous aurez mélangés comme une farce) et par-dessus des bâtonnets de pomme bien rangés, comme un petit fagot. Ces deux couches doivent former un rectangle de 10 cm sur 4.

Repliez, au ras des bords du rectangle, les côtés droit et gauche de la crêpe, pour recouvrir la garniture.

Et... roulez jeunesse !

3 Tronçonnez de manière bien nette chaque rouleau en 5 morceaux

4 Décorez selon votre inspiration, vous avez carte blanche, a dit le chef ! Lui, met des groseilles et des myrtilles à l'eau de vie (des fruits d'été qu'il conserve ainsi tout l'hiver), et un peu de cerfeuil aussi, pour la p'tite touche de vert, printanière ! Et il ajoute une compote en guise de sauce. Aux pommes et nature, surtout pas sucrée ! « J'aime bien les choses brutes, explique Christophe Mélin, sans sucre, votre compote sera plus acidulée. » Donc, il suffit d'éplucher la deuxième pomme (ou pas, d'ailleurs !), de la couper en dés et de faire réduire sur le feu avec une cuillère à soupe d'eau.

5 Vous avez le droit de vous régaler maintenant... et d'en laisser !

Expositions à la **Vitrine culturelle**

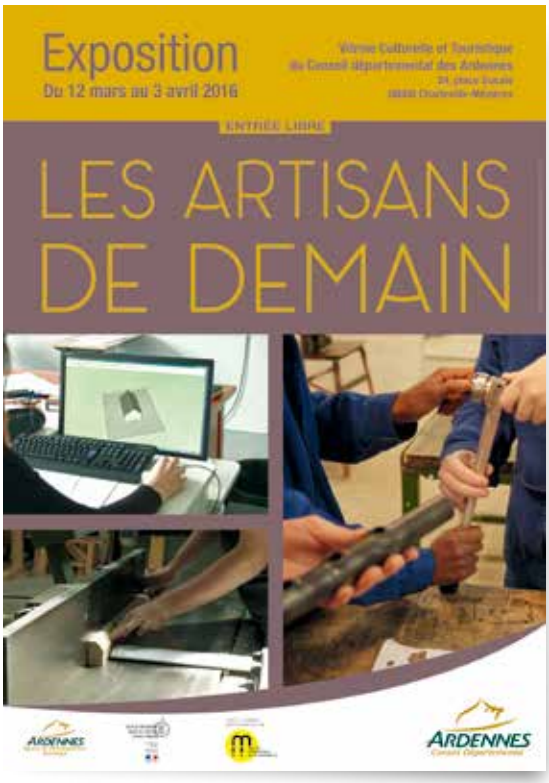

Jusqu'au 3 avril

Les artisans de demain

Exposition photographique des élèves du Lycée professionnel Armand Malaise, dont certains lauréats du prix de l'Institut des Métiers d'art, mettant en lumière ces filières d'avenir qui riment avec technologies et matériaux nouveaux : Bâtiment et Industrie.

Du 9 avril au 16 mai

Des Forêts aux marais, une biodiversité à préserver

Exposition du Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne et du PNR des Ardennes.
Avec la collaboration de l'ONF, du lycée agricole de Saint-Laurent, l'école de Poix-Terron et le musée de la Forêt.

Du 21 mai au 19 juin

Agents 008 : leurs missions n'auront plus de secrets pour vous

Découvrez les 150 métiers du Conseil départemental des Ardennes !

+ d'infos **Vitrine culturelle des Ardennes**
24 Place Ducale à Charleville-Mézières
Ouverte du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h, et les dimanches et jours fériés de 14h à 19h.
www.ardennes.com

C'est sorti **près de chez vous !**

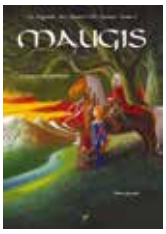

Hervé GOURDET
Maugis, la naissance de l'enchanteur

Le projet lui tenait à cœur depuis un petit moment... Hervé Gourdet, illustrateur ardennais et passionné de récits légendaires, publie enfin le premier tome de sa BD consacrée aux 4 Fils Aymon ! L'histoire sera relatée en 4 volumes.

A commander exclusivement sur www.pixalib.com

Bruno ''Bubune'' FEUCHER
Coluche, reviens !

Connaissez-vous Bruno Feucher ? Et Bubune, peut-être que ça vous parle plus ! L'agro-poète ardennais et argonnais publie son 4e recueil de poésie, *Coluche, reviens !* Ça tombe bien, on commémore cette année les 30 ans de la disparition du comique.
Le plus simple, si vous souhaitez vous le procurer, est de contacter directement l'auteur : **http://bubune.over-blog.com.**
Sachez aussi que pour l'achat du recueil, 2 € seront reversés aux Restos du Cœur.

Béatrice DEPARPE
Le Grand Jour
Éditions Stellamaris

A la fois roman intimiste et roman d'aventures, le cinquième ouvrage de Béatrice Deparpe, qui vit désormais dans les Ardennes, oppose deux mondes : le monde sage, libre, et celui des fous. Entre les deux, la frontière semble parfois bien étroite...
En vente dans de nombreuses librairies, locales et nationales.

+ d'infos : deparpe8@aol.com

Françoise THOMAS
La cuisine du sanglier des Ardennes ***Editions*** **Terres Ardennaises**

« Ce livre va vous conter la cuisine de la mascotte, du symbole, de l'emblème des Ardennes où il abonde : le sanglier. Géant de nos forêts, c'est un animal que des générations d'hommes ont respecté et admiré, parfois au point de s'y identifier... Le sanglier, c'est tout l'esprit d'un département ! »
De ses rencontres avec une trentaine d'individus qui livrent tour à tour leur rapport particulier à l'animal, l'auteure a pu compiler 45 recettes aussi savoureuses que les anecdotes de ses convives !

+ d'infos : http://terres.ardennaises.free.fr

Green Track

Voie verte
Trans-Ardennes

de Givet à Mouzon
+ 130 km

Et vous,
quelle est votre voie verte ?

ARDENNES
Conseil Départemental